

Ministère de l'Emploi  
et de la Solidarité  
sociale

Québec 

E46A1  
E88  
2005/06  
3,1  
QL  
P. gouv.

---

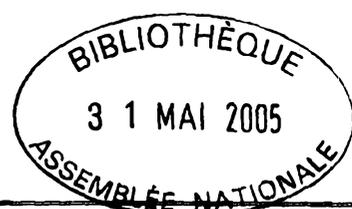
---

# Étude des crédits 2005-2006

---

---

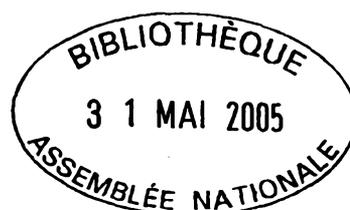
Demandes de renseignements **particuliers**  
(volet **aide financière**) de l'opposition  
officielle adressées à la Ministre  
de l'Emploi et de la Solidarité sociale



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
1.	Effectifs selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers par agent, pour chacun des centres locaux d'emploi en 2004-2005.	1
2.	État de la situation du Programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :	
a)	répartition des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi, selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à douze mois;	2
b)	évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes;	3
c)	répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaires, locataires, chambreurs, en logements subventionnés : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage;	5
d)	nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du programme d'assistance-emploi, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école;	6
e)	nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une;	7
f)	économies que ces contributions parentales représentent pour le régime de sécurité du revenu;	8
g)	nombre de dossiers en subrogation qui attendent d'être traités par le ministre et évaluation des coûts des paiements rétroactifs qui devront être versés aux prestataires ou aux parents des prestataires, en raison de la contribution parentale;	9
h)	nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 12 ans qui reçoivent une pension alimentaire;	10
i)	économies que ces pensions alimentaires représentent pour le régime de sécurité du revenu;	10
j)	nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire de la sécurité du revenu;	6
k)	évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles selon les critères suivants :	11
i.	état de santé;	
ii.	état de grossesse;	
iii.	garde d'enfants d'âge préscolaire ou la garde d'enfants handicapés;	
iv.	critère de 55 ans;	
v.	partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants;	
vi.	attente de traitement d'une demande d'admission au Programme de soutien financier.	
l)	nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré;	12
m)	nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés;	13
n)	nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle;	14
o)	nombre de révisions et d'appels selon le motif et la décision;	15
p)	nombre de personnes qui ont demandé de l'aide en raison d'un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l'aide accordée et le motif de la décision;	17
q)	nombre de personnes qui ont bénéficié d'une aide complémentaire à l'assurance-emploi;	18
r)	ventilation détaillée des impacts pour le Québec des bonifications annoncées à l'assurance-emploi sur le Régime de sécurité du revenu;	19
s)	liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance-médicaments, pour 2004-2005;	21
t)	nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec ainsi que le délai de référence;	22



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
	u) nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec et l'économie générée en 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006;	23
	v) nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006;	24
	w) bilan du budget et des dépenses pour le programme de l'allocation-logement et nombre de ménages qui en ont bénéficié pour l'année 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006.	25
3.	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataire avec des contraintes sévères à l'emploi.	26
4.	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataire avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée.	27
5.	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataire avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée et dont la personne a gagné en appel.	28
6.	Le nombre et le pourcentage de personnes qui sont touchées par les modifications réglementaires à la sécurité du revenu.	29
7.	État de situation sur les mesures relatives à l'allaitement et aux préparations lactées pour nourrissons pour l'année 2004-2005.	30
8.	Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail par région pour les groupes suivants : a) personne vivant seule; b) couple; c) famille monoparentale; d) famille biparentale; e) définition du concept « revenu d'emploi » pour le programme; f) définition du concept « lien d'emploi » pour le programme.	31
9.	Bilan détaillé des activités de conformité pour l'année 2004-2005 et de l'application éventuelle des pénalités administratives.	32
10.	Bilan et résultats du programme « Destination Emploi » 2003-2004, 2004-2005 : a) nombre de participant-e-s; b) durée moyenne de participation; c) pourcentage de réussite.	33
11.	Bilan et résultats du programme « Ma place au soleil » avec : a) moyenne des frais (garderie, transport et matériel scolaire) remboursés par Emploi-Québec aux participantes de « Ma place au soleil »; b) nombre de participant-e-s par région; c) durée moyenne de participation; d) pourcentage de réussite.	34
12.	Bilan et résultats du programme « J'ai un emploi pour vous » avec : a) distinction dans buts et objectifs entre le programme « J'ai un emploi pour vous » et la nouvelle philosophie « Place à l'emploi »; b) nombre de participant-e-s; c) pourcentage de réussite.	35
13.	Concernant le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre : a) ventilation du budget des Comités d'adaptation de la main-d'œuvre au 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice financier 2003-2004; b) bilan des principales activités du CAMO en 2004-2005; c) montant reçu du gouvernement fédéral pour ce programme pour les années 2003-2004 et 2004-2005; d) liste des subventions accordées par le CAMO.	36

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
	<b>Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale</b>	
14.	État de situation détaillé au sujet des axes et sous-axes du Plan d'action de lutte contre la pauvreté :	38
	a) Axe 1 – Améliorer le bien-être des personnes en situation de pauvreté	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• ajuster annuellement les prestations d'assistance-emploi;</li><li>• assouplir les règles de comptabilisation des actifs dans le cadre du Programme d'assistance-emploi;</li><li>• protéger la prestation à laquelle une personne a droit à l'assistance-emploi;</li><li>• offrir à toutes les familles une exemption partielle des revenus de pension alimentaire pour enfants dans le cadre du Programme d'assistance-emploi;</li><li>• pourvoir au financement du Réseau québécois du crédit communautaire;</li><li>• réviser annuellement le salaire minimum en fonction de l'évolution de la rémunération moyenne au Québec;</li><li>• appuyer davantage les travailleuses et les travailleurs à faible revenu par la mise en place de la nouvelle Prime au travail;</li><li>• une prime à la participation : augmenter l'allocation minimale d'aide à l'emploi accordée aux prestataires de l'assistance-emploi;</li><li>• favoriser une mise en mouvement rapide des nouveaux demandeurs d'assistance-emploi aptes au travail;</li><li>• augmenter la participation et améliorer l'accès à des mesures d'aide à l'emploi pour les groupes davantage touchés par la pauvreté;</li><li>• mieux soutenir l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et des membres des minorités visibles;</li><li>• établir un régime particulier de soutien du revenu pour les personnes ayant des limitations importantes à l'emploi;</li><li>• augmenter le nombre de logements sociaux et abordables et accélérer leur réalisation;</li><li>• accorder des suppléments au loyer à 5 276 ménages pour atténuer les effets de la pénurie de logements;</li><li>• adapter le logement de plus de 6 000 personnes handicapées;</li><li>• adopter un cadre de gestion intégré pour offrir des services de soutien communautaire en logement social;</li><li>• favoriser le développement d'initiatives communautaires en matière d'habitation;</li><li>• améliorer l'offre de service destinée aux personnes sans-abri ou qui risquent de le devenir;</li><li>• miser sur la contribution des organismes communautaires;</li><li>• poursuivre le soutien à la mise en œuvre de projets d'approvisionnement alimentaire dans les communautés locales et les milieux défavorisés;</li><li>• poursuivre le soutien à la réalisation de mesures d'aide alimentaire ponctuelles, notamment en faveur des enfants;</li><li>• améliorer l'accès aux médicaments pour les personnes ayant un faible revenu.</li></ul>	
	b) Axe 2 – Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en développant le potentiel des personnes	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• mettre en place un Soutien aux enfants aidant davantage les familles à faible revenu;</li><li>• favoriser le développement des enfants en provenance des milieux défavorisés en facilitant leur accès à des services de garde éducatifs de qualité;</li><li>• offrir des services intégrés en périnatalité et en petite enfance pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité;</li><li>• soutenir l'innovation et l'intégration des activités de prévention auprès des jeunes enfants (de 0 à 6 ans) et de leur famille;</li><li>• expérimenter le programme Famille, école et communauté : ensemble pour la réussite scolaire;</li></ul>	

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
	<ul style="list-style-type: none"><li>• implanter le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés;</li><li>• soutenir le réseau scolaire dans le développement de l'aide aux devoirs et aux leçons;</li><li>• soutenir le réseau scolaire dans le développement du mentorat au secondaire pour favoriser la réussite scolaire;</li><li>• assurer la qualification des jeunes provenant des centres jeunesse;</li><li>• intervenir en faveur des jeunes en grande difficulté dans les territoires de CLSC;</li><li>• adapter les services de formation et d'accompagnement aux besoins des jeunes, décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés, âgés de 16 à 24 ans;</li><li>• encourager l'acquisition d'une première qualification en favorisant la conciliation travail et études;</li><li>• offrir des solutions de rechange à l'assistance-emploi aux jeunes de moins de 25 ans et sans contraintes à l'emploi;</li><li>• mettre en œuvre une entente interministérielle pour le développement des jeunes;</li><li>• se doter d'un Engagement jeunesse en faveur des jeunes de 16 à 24 ans sous-scolarisés ou sans emploi;</li><li>• soutenir des initiatives sociocommunitaires contribuant à favoriser la participation sociale des personnes âgées à faible revenu.</li></ul>	
	c) Axe 3 – Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• investir au service des initiatives des milieux grâce au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS);</li><li>• convenir des secteurs et des territoires prioritaires d'intervention et soutenir des actions à l'échelle de la région;</li><li>• soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur les territoires prioritaires d'intervention;</li><li>• amener les ministères et organismes concernés à établir les ressources consacrées aux territoires prioritaires d'intervention convenus avec les régions et les villes, et à déterminer des attentes de résultats sur ces territoires;</li><li>• lutter contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté.</li></ul>	
	d) Axe 4 – Assurer la constance et la cohérence de l'action	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• évaluer l'impact des propositions de nature législative ou réglementaire sur le revenu des personnes en situation de pauvreté;</li><li>• assurer un pilotage interministériel efficace et coordonné;</li><li>• intensifier les échanges avec le gouvernement du Canada;</li><li>• intensifier le dialogue avec les nations autochtones et soutenir l'émergence de stratégies locales dans les villages et réserves.</li></ul>	
15.	Nombre de personnes vivant seules, couples, familles monoparentales et familles biparentales vivant sous 50% du revenu médian au Québec.	40
16.	État d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre du Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale, incluant : a) budget alloué; b) la liste des personnes consultées avec copie de leurs recommandations; c) processus de nomination; d) date prévue pour sa création.	41
17.	État d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de l'Observatoire sur la pauvreté et l'exclusion sociale, incluant : a) budget alloué; b) la liste des personnes consultées et leurs recommandations; c) processus de nomination; d) date prévue pour sa création.	42

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
18.	État d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre du Fonds québécois d'initiatives sociales, incluant : a) budget alloué; b) fonctionnement prévu; c) type d'activités qui sont supportées par région; d) liste et les montants alloués à chacun des organismes depuis la mise en œuvre du FQIS.	43
	<b>Régime d'assurance parentale</b>	
19.	Évaluation des coûts du régime d'assurance parentale du Québec.	44
20.	Les coûts administratifs de mise en œuvre du RQAP.	45
21.	Évaluation des coûts du régime d'assurance parentale du Québec pour la première année du régime.	46
22.	Évaluation des revenus du régime d'assurance parentale du Québec pour la première année du régime : a) sommes libérées par la réduction de taux au régime d'assurance-emploi; b) sommes accordées en frais de démarrage; c) financement additionnel des travailleurs et employeurs : i. employeurs; ii. travailleurs; iii. contribution des travailleurs autonomes. d) financement provenant du gouvernement du Québec : i. contribution spéciale du gouvernement; ii. abolition du programme PRALMA; iii. économie provenant des conventions collectives de la fonction publique.	47
23.	Évaluation des revenus du régime d'assurance parentale du Québec pour la 2 <sup>e</sup> année du régime et les suivantes : a) sommes libérées par la réduction de taux au régime d'assurance-emploi; b) sommes accordées en frais de démarrage; c) financement additionnel des travailleurs et employeurs : i. employeurs; ii. travailleurs; iii. contribution des travailleurs autonomes. d) financement provenant du gouvernement du Québec : i. contribution spéciale du gouvernement; ii. abolition du programme PRALMA; iii. économie provenant des conventions collectives de la fonction publique.	48
24.	Nombre de personnes admissibles au régime d'assurance parentale du Québec en 2006.	49
25.	Nombre de personnes qui ne sont pas admissibles au congé parental du gouvernement fédéral mais qui auraient été couvertes par le régime d'assurance parentale québécois en 2005.	50
26.	État de situation des huit équipes de travail annoncées par le premier ministre, le 14 octobre dernier, au terme du Forum des générations.	51
27.	Somme versée aux centres de travail adapté en 2003-2004, 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006.	52
28.	État de situation au sujet du comité interministériel sur les centres de travail adapté.	53
29.	Le nombre d'emplois créés dans les centres de travail adapté en 2003-2004, 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006.	54

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers – Sécurité du revenu	Page
30.	La ventilation détaillée des crédits budgétaires adoptés le 21 mars 2005.	55
	<b>Secrétariat à l'action communautaire autonome</b>	
31.	Dans chacun des programmes :	
	a) liste des organismes subventionnés (avec nom et adresse de ces organismes) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2003-2004 et 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006;	56
	b) politique et critères d'attribution des subventions;	103
	c) liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.	106
32.	Copie des avis transmis au ministre ou au secrétariat par le comité aviseur de l'Action communautaire autonome en date du 31 mars 2005.	140
33.	Actions posées et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l'action communautaire autonome et prévisions pour 2005-2006.	141
	<b>Autres</b>	
34.	La liste de toutes les sociétés (OSBL) créées par le ministre et ses organismes ou par un ou des employés du ministre ou de l'organisme pour les cinq dernières années.	143
35.	Copie des mémoires, lettres et recommandations déposée au Registraire concernant le projet de loi sur le droit associatif.	144
36.	Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles dans votre ministère ou organisme tel que prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).	145

# ÉTUDE DES CRÉDITS

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF1

### Titre

Effectifs alloués en début d'année selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers par agent pour le réseau de la Sécurité du revenu en 2004-2005

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Fonctions	2004-2005
• Attribution initiale	362
• Gestion des dossiers actifs	1030
• Chefs d'équipe	260
• Personnel en soutien opérationnel et administratif local (incluant le personnel accueil et réception)	586
• APPORT et agents de révision Montréal	47
• Structure régionale	265
• Direction des CLE	165
<b>Total :</b>	<b>2715</b>

Nombre moyen de dossiers par agent pour l'ensemble des CLE :

En 2004-2005, le nombre de dossiers opérationnels confiés à un agent de gestion des cas actifs fut en moyenne de 329.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des opérations, Serge Simard, 2005-05-10

**VALIDATION :**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

2

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02a

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- a) Répartition des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à douze mois.

DIAGNOSTICS	NOMBRE D'ADULTES AVEC CONTRAINTES SÉVÈRES
	Janvier 2005
Retard mental, déficience mentale ou intellectuelle (code 3170)	16 055
Psychoses (code 2900)	15 798
Schizophrénie paranoïde (code 2953)	10 557
Troubles névrotiques, de la personnalité et autres (code 3000)	19 357
Déficience mentale ou intellectuelle sévère (code 3182)	6 509
Autres maladies et syndrome du système nerveux (code 3400)	5 520
Cardiopathies ischémiques (code 4100)	2 966
Arthropathies et affections apparentées (code 7100)	3 848
Maladies pulmonaires obstructives (code 4900)	2 141
Maladies endocriniennes, etc. (code 2400)	3 459
Trisomie 13, 18, 21 (code 7589)	2 772
Affections des régions du plan dorsal (code 7200)	4 271
Tumeurs malignes (code 1400)	2 191
Autres diagnostics	26 561
Rentes d'invalidité RRQ, Régime de pensions du Canada, etc. <sup>1</sup>	4 607
<b>TOTAL</b>	<b>126 612</b>

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995, l'admissibilité à une rente d'invalidité en vertu du Régime de rentes du Québec est vérifiée pour chaque personne à qui on a reconnu des contraintes sévères à l'emploi ou qui a fait cette demande de reconnaissance. Le prestataire est alors informé qu'il doit faire compléter le rapport médical de la RRQ par son médecin traitant et qu'il doit acheminer ce rapport médical ainsi que le formulaire "Demande de prestations d'invalidité" à la Régie des rentes du Québec, en vertu de l'article 41 de la Loi.

Lorsque le prestataire d'assistance-emploi est reconnu "invalide" par la Régie, il reçoit une rente d'invalidité qu'il doit déclarer en tant que revenu d'autres sources. Ce revenu, considéré dans le calcul de la prestation d'assistance-emploi, pourra, dans certains cas, rendre le prestataire inadmissible à l'assistance-emploi. Par conséquent, les adultes prestataires dénombrés ayant une rente d'invalidité reçoivent une prestation d'assistance-emploi réduite, mais suffisante pour suppléer aux besoins non comblés par la rente.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique - 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques - 11 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02b

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- b) Évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes.

### A) Nombre de personnes à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi en janvier 2005, selon l'étape de traitement du dossier

Admission	Nombre	%
▪ Parce que bénéficiaires de rentes d'invalidité <sup>1</sup>	4 589	3,62
▪ Par un agent d'aide socio-économique	30 662	24,22
▪ Par un comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle	80 187	63,33
▪ Par un comité de révision	9 542	7,54
▪ Par le Tribunal administratif du Québec (TAQ)	660	0,52
▪ Autres	973	0,77
<b>Total</b>	<b>126 612</b>	<b>100,00</b>

<sup>1</sup> Les bénéficiaires de rentes d'invalidité d'un autre régime sont automatiquement admis à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi.

### B) Nombre de demandes traitées par l'ensemble des comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle et des comités de révision du 21 février 2004 au 21 février 2005<sup>1</sup>

#### Comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle

▪ Demandes reçues	14 549	
▪ Demandes traitées	14 486	100,00 %
▪ Demandes acceptées	5 731	39,6 %
▪ Demandes refusées avec allocation pour contraintes temporaires	6 078	42,0 %
▪ Demandes refusées sans allocation pour contraintes temporaires	2 677	18,4 %

#### Comités de révision

▪ Demandes reçues	2 719	
▪ Demandes traitées	2 501	100,00 %
▪ Demandes acceptées	1 516	60,6 %
▪ Demandes refusées avec allocation pour contraintes temporaires	402	16,0 %
▪ Demandes refusées sans allocation pour contraintes temporaires	384	15,4 %
▪ Autres (ex. : désistements ou non récurrents)	199	8,0 %

<sup>1</sup> C'est la période de février 2004 à février 2005 qui a été retenue afin que les résultats portent le plus possible sur une période similaire à celle de l'année dernière.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02b (suite)

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- b) Évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes.

**C) Nombre de demandes en appel, traitées par le Tribunal administratif du Québec du 20 février 2004 au 28 février 2005**

▪ Décisions sur le fond	192
• Désistements	82
• Conciliations	44
• Règlements hors tribunal	22
<b>Total</b>	<b>340</b>

**D) Délai de traitement du 21 février 2004 au 21 février 2005**

Demandes d'admissibilité au programme	Délai total moyen
---------------------------------------	-------------------

- |   |           |
|---|-----------|
| • Admis par l'agent avec rapport médical (si diagnostic de nature invalidante)          | Immédiat  |
| • Recommandation des comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle <sup>1</sup> | 9,4 jours |

<sup>1</sup> Le délai total moyen de traitement en admission est le délai entre le moment où le dossier entre à la Direction de la conformité et de l'évaluation médicale et socioprofessionnelle et celui où il est transmis au CLE.

**Demandes de révision<sup>1</sup>**

- |  |          |
|--|----------|
| • Recommandation des comités de révision | 92 jours |
|--|----------|

<sup>1</sup> Le délai total moyen de traitement en révision est le délai entre le moment du dépôt de la demande (habituellement le CLE) ou la production d'observations, et la date d'expédition de la décision du Service de révision médicale et socioprofessionnelle.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 9 mai 2005

**COLLABORATION :** SR, DCEMS; DGPSC, Service de révision médicale et socioprofessionnelle; Tribunal administratif du Québec

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02c

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

c) Répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaires, locataires, chambreurs, en logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation) en indiquant la catégorie de ménages.

JANVIER 2005

### CATÉGORIES DE MÉNAGES

MODES DE LOGEMENT	CATÉGORIES DE MÉNAGES				TOTAL
	Personnes seules <sup>1</sup>	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	
Propriétaires	9 770	4 666	1 854	2 176	18 466
Propriétaires à logements multiples	345	110	73	64	592
Locataires	106 411	11 207	32 563	16 872	167 053
Locataires H.L.M.	16 964	1 472	6 074	2 289	26 799
Chambreurs	35 610	266	2 178	177	38 231
Pensionnaires	33 055	136	1 464	96	34 751
Chambreurs chez un parent	6 088	176	687	97	7 048
Pensionnaires chez un parent	35 987	275	2 532	192	38 986
Logement subventionné	6 415	484	2 646	769	10 314
Temporairement sans adresse <sup>2</sup>	1 452	1	-	-	1 453
En hébergement	3 709	-	-	-	3 709
<b>TOTAL</b>	<b>255 806</b>	<b>18 793</b>	<b>50 071</b>	<b>22 732</b>	<b>347 402</b>

1. Inclut les conjoints d'étudiants.

2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique  
9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 10 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02d et j

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- d) Nombre d'enfants (moins de dix-huit ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du programme d'assistance-emploi, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le CÉGEP, l'université, ou qu'ils ne fréquentent pas l'école.
- j) Nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire de la sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

DESCRIPTION	Nombre d'enfants de moins de 18 ans
	Janvier 2005
Âge préscolaire	48 048
Études primaires	42 663
Études secondaires	25 940
Études postsecondaires	433
Sans occupation	2 896
<b>TOTAL</b>	<b>119 980</b>
<b>Handicapé</b>	<b>1 445</b>

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique -9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques - 10 mai 2005

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : RPAF02e

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- e) Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

En janvier 2005, le nombre d'adultes de 18 ans et plus soumis à la contribution parentale était de 2 463 dont 1 234 sans diminution de prestation et 1 229 avec diminution de prestation.

**SOURCE:** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique  
6 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02f

### Titre

État de la situation du Programme d'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- f) Économies que ces contributions parentales représentent pour le régime de sécurité du revenu.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Depuis l'instauration de la contribution parentale en 1989, un adulte prestataire qui ne répond pas à certains critères d'indépendance fixés par la Loi est réputé recevoir une contribution financière de ses parents. Le Règlement établit à partir de quel niveau de revenus des parents une contribution doit être imputée et quel est le montant de cette contribution.

Les économies générées par la contribution parentale sont estimées à **14,4 M\$**. Ces économies proviennent de la réduction de la prestation des adultes qui y sont soumis (**2,6 M\$**) et de la baisse du taux d'assistance des jeunes adultes qui est générée par la contribution parentale (**11,8 M\$**).

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 12 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 12 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

9

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF2g

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

g) nombre de dossiers en subrogation qui attendent d'être traités par le ministre et évaluation des coûts des paiements rétroactifs qui devront être versés aux prestataires ou aux parents des prestataires, en raison de la contribution parentale.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Ministère n'exerce jamais son recours lorsque les parents refusent de contribuer pour leur enfant ou lorsque les parents sont introuvables. Le Ministère paie toujours la pleine prestation à l'enfant dans ces cas-là. La contribution des parents est donc toujours volontaire.

**SOURCE :** Centre de recouvrement – 2005-04-29

**VALIDATION :** Direction générale des services à la gestion – 2005-04-29

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02h et i

### Titre

État de la situation du Programme d'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- h) Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 12 ans qui reçoivent une pension alimentaire;
- i) Économies que ces pensions alimentaires représentent pour le régime de sécurité du revenu.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En janvier 2005, 8 159 familles monoparentales prestataires avec enfants de moins de 12 ans déclarent recevoir une pension alimentaire.

Le total annuel des revenus de pensions alimentaires reçus par ces familles monoparentales est estimé à 24,3 M\$ et est calculé en tenant compte d'un montant mensuel moyen de pension alimentaire de 248 \$.

En outre, le revenu de pension alimentaire est exclu jusqu'à concurrence de 100 \$ par mois et l'exclusion est accordée à toutes les familles tant biparentales que monoparentales **ayant un enfant de moins de cinq ans**. Le coût de cette exclusion, pour les familles monoparentales seulement qui reçoivent une pension alimentaire, est estimé à 5,6 M\$. Les familles monoparentales représentaient, en décembre 2004, 94,5 % de toutes les familles visées par la mesure. On estime que les pensions alimentaires chez les familles monoparentales avec enfants de moins de 12 ans engendrent une économie de 18,7 M\$.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 12 mai 2005  
**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 12 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02k

### Titre

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- k) Évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles selon les critères suivants :
- i. État de santé;
  - ii. État de grossesse;
  - iii. Garde d'enfants d'âge préscolaire ou la garde d'enfants handicapés;
  - iv. Critère de 55 ans;
  - v. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants;
  - vi. Attente de traitement d'une demande d'admission au Programme de soutien financier.

### MOTIFS POUR CONTRAINTE TEMPORAIRE

Mois et année	État de santé	État de grossesse	Enfants à charge <sup>1</sup>	Critère de 55 ans	Attente décision contraintes sévères <sup>2</sup>	Prend soin d'une personne <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	TOTAL
<b>2004</b>								
Avril	17 084	1 631	33 367	47 938	464	2 468	134	<b>103 086</b>
Mai	16 782	1 677	33 576	48 002	429	2 481	156	<b>103 103</b>
Juin	16 405	1 694	33 685	47 977	437	2 461	149	<b>102 808</b>
Juillet	16 099	1 695	33 975	47 844	448	2 455	140	<b>102 656</b>
Août	15 862	1 648	34 325	47 814	398	2 453	149	<b>102 649</b>
Septembre	15 851	1 557	34 190	47 755	363	2 427	158	<b>102 301</b>
Octobre	15 904	1 581	29 856	47 775	409	2 442	165	<b>98 132</b>
Novembre	16 271	1 538	30 116	47 827	394	2 437	160	<b>98 743</b>
Décembre	16 738	1 558	30 279	47 862	403	2 468	137	<b>99 445</b>
<b>2005</b>								
Janvier	16 457	1 620	30 610	47 994	391	2 482	125	<b>99 679</b>

1. Comprend les adultes qui ont la garde d'enfants d'âge préscolaire ou la garde d'enfants handicapés.
2. Attente de traitement d'une demande pour obtenir l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi.
3. Partage du logement avec une personne que requiert des soins constants.
4. Comprend principalement que des adultes réfugiés dans des maisons d'hébergement pour victime de violence.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,  
9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF021

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- 1) Nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barèmes et le revenu moyen déclaré.

SELON LE TYPE D'ALLOCATION	REVENUS COMPTABILISABLES <sup>1</sup>	
	Janvier 2005	
	Nombre de ménages	Revenu comptabilisable moyen
De base seulement <sup>2</sup>	15 008	229,07 \$
Contraintes temporaires <sup>3</sup>	23 612	226,98 \$
Contraintes sévères <sup>4</sup>	23 105	373,65 \$
Mixte sévère <sup>5</sup>	3 767	511,86 \$
Mixte temporaire <sup>6</sup>	2 343	323,63 \$
De base hébergé <sup>7</sup>	212	49,90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>68 047</b>	<b>295,79 \$</b>

1. Les revenus comptabilisables sont tous les revenus de travail et les revenus provenant d'autres sources (assurance-emploi, RRQ, CSST, pensions alimentaires, etc.) ayant un impact sur le montant de la prestation d'assistance-emploi. La partie comptabilisée des revenus déclarés (revenu comptabilisable) est celle qui dépasse les exemptions permises (dans le cas des revenus de travail, des pensions alimentaires et des allocations d'aide à l'emploi), diminuant d'autant le montant de l'aide financière accordée.
2. Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple ne présentant aucune contrainte à l'emploi.
3. Allocation versée à un adulte seul présentant une contrainte temporaire à l'emploi. Dans le cas de ménages avec deux adultes, seulement un des adultes présente une contrainte temporaire, l'autre adulte étant sans contraintes à l'emploi.
4. Allocation versée à un adulte seul présentant une contrainte sévère à l'emploi. Dans le cas de ménages avec deux adultes, seulement un des adultes présente une contrainte sévère, l'autre adulte étant sans contraintes à l'emploi.
5. Allocation versée à un ménage composé de deux adultes lorsqu'au moins un des adultes présente des contraintes sévères et l'autre présente une contrainte temporaire ou sévère à l'emploi.
6. Allocation versée à un ménage composé de deux adultes lorsque les deux adultes présentent des contraintes temporaires à l'emploi.
7. Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique - 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques - 11 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

13

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02m

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

m) Nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés.

TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS <sup>1</sup>	
	Janvier 2005	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	251 826	724,87 \$
Biens mobiliers	83 411	1 702,93 \$
Biens immobiliers	20 825	41 685,76 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	2 570	7 001,86 \$
Dette hypothécaire	9 172	27 700,34 \$
Autres <sup>2</sup>	6 678	29 013,92 \$

1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$.
2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,  
9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

14

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF2N

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 avec :

Nombre de ménages ayant reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**Prestations versées en trop

L'assistance-emploi doit être remboursée lorsqu'elle a été accordée en trop ou lorsqu'elle a été versée en attente de la réalisation d'un droit (aide conditionnelle) et que ce droit a été réalisé.

Règle générale, les sommes versées en trop à la suite d'une erreur administrative ne font pas l'objet d'une réclamation.

La nature des réclamations et les montants correspondants pour l'année financière 2004-2005 sont :

- Aide reçue à la suite de fausses déclarations, principalement liées à la vie maritale non déclarée et aux revenus non déclarés:

<u>Nombre de réclamations</u>	<u>Montant total</u>	<u>Montant Moyen</u>
19 650	59,2 M\$	3 010 \$

- Aide reçue sans droit :

<u>Nombre de réclamations</u>	<u>Montant total</u>	<u>Montant Moyen</u>
112 426	34,0 M\$	302 \$

- Aide conditionnelle remboursable à la suite de la réalisation d'un droit :

	<u>Nombre de réclamations</u>	<u>Montant total</u>	<u>Montant Moyen</u>
Excluant la NAF <sup>(1)</sup>	28 559	42,1 M\$	1 473 \$
Relatif à la NAF	18 949 <sup>(2)</sup>	6,1 M\$	322 \$
<b>Total</b>	<b>47 508</b>	<b>48,2 M\$</b>	<b>1 014 \$</b>

(1) NAF : Nouvelle allocation familiale payée par la RRQ

(2) Nombre estimé

**SOURCE :** Direction de la conformité et de l'évaluation médicale et socioprofessionnelle  
9 mai 2005

Responsable : Jocelyn Villeneuve

**VALIDATION :**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF20

<b>Titre</b>
Nombre de révisions et d'appels selon le motif et la décision.

	Décisions rendues par les bureaux de révision	
	2004-2005	
	Motifs	Décisions Rendues*
<b>Recouvrement</b>	8 634	2 055
<b>Revenus, gains, avantages, pensions alimentaires</b>	4 133	893
<b>Statut</b>	3 852	797
<b>Obligations</b>	2 310	601
<b>Avoir liquide</b>	1 152	320
<b>Prestations spéciales</b>	861	164
<b>Partage de logement</b>	379	61
<b>Versement de l'aide</b>	661	83
<b>Biens</b>	589	167
<b>Hors délai</b>	421	26
<b>Garant défaillant</b>	336	49
<b>Prestations de base</b>	337	26
<b>Contribution parentale</b>	286	51
<b>APPORT</b>	61	5
<i>Non recevables</i>	275	
<b>TOTAL</b>	<b>24 012</b>	<b>5 306</b>
<b>Proportion des décisions accueillies</b>		<b>22 %</b>

\* **Décisions rendues** Nombre de dossiers traités en révision à la demande de la clientèle.

\*\***Décisions accueillies** Nombre de décisions favorables à la clientèle rendues par l'agent réviseur.

**Titre**

Nombre de révisions et d'appels selon le motif et la décision.

	<b>Décisions rendues par le Tribunal administratif du Québec (TAQ)</b>
	<b>2004-2005</b>
<b>Recours finalisés</b>	<b>2 878*</b>
<b>Règlements hors cour</b>	<b>1 149</b>
<b>Recours rejetés</b>	<b>606</b>
<b>Recours accueillis</b>	<b>365</b>
<b>Désistements</b>	<b>441</b>
<b>Acquiescements du Ministère</b>	<b>209</b>

\* Incluant les recours irrecevables (54).

Période de référence : du 25 mars 2004 au 22 mars 2005.

**SOURCE :** Direction de la révision et de la représentation au TAQ, le 12 mai 2005

**VALIDATION :** DGPS, BSMA, le 13 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02p

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

Nombre de personnes ayant demandé de l'aide en raison d'un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l'aide accordée et le motif de la décision.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### Données générales pour 2004-2005

En ce qui a trait aux données pour 2004-2005, le nombre total de demandes reçues a été de 872. De ce nombre, il y eut :

- 400 demandes acceptées;
- 448 demandes refusées;
- 24 désistements.

L'aide totale accordée fut de 459 854 \$, répartie en aide remboursable et en aide gratuite :

- Aide remboursable : 274 175 \$
- Aide gratuite : 185 679 \$

Le montant moyen d'aide versée s'établit quant à lui à 1 150 \$.

#### Faits saillants pour 2004-2005

Motifs invoqués pour l'obtention de prestations en vertu de l'article 16 :	Nombre de demandes acceptées	Montant par catégorie	Répartition par catégorie	Montant moyen accordé
Ces personnes seules ou ces familles étaient inadmissibles selon les règles régulières d'attribution d'une aide de dernier recours en raison de :	2004-2005	2004-2005 (\$)	2004-2005 (%) *	2004-2005 (\$)
Composition familiale	20	7 704	1,7	385
Contribution parentale	0	---	---	---
Bien ou avoir liquide cédé	74	105 119	22,9	1 421
Étudiant (statut, conjoint)	3	5 073	1,1	1 691
Excédent de biens	83	120 707	26,2	1 454
Grève ou lock-out	0	---	---	---
Perte d'argent	27	11 378	2,5	421
Personne seule mineure	0	---	---	---
Prestation spéciale	86	56 375	12,3	656
Revenu (incluant : antériorité du déficit, saisie, etc.)	49	44 389	9,7	906
Refus de faire valoir un droit	2	1 902	0,4	951
Sans statut légal	40	96 622	21,0	2 416
Travailleur autonome	16	10 585	2,2	662
Carnet de réclamation	0	---	---	---
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>459 854</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 150</b>

\* Pourcentage du montant total accordé.

**SOURCE :** Développement des applications, Sécurité du revenu, Linda Laforte  
20 avril 2005

**VALIDATION :**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02q

**Titre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

q) Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide complémentaire à l'assurance-emploi.

<b>COMPOSITION FAMILIALE</b>	<b>REVENUS D'ASSURANCE-EMPLOI <sup>1</sup></b>
	<b>Janvier 2005</b>
	<b>Nombre d'adultes</b>
<b>Personnes seules</b>	1 262
<b>Couples sans enfants</b>	290
<b>Familles monoparentales</b>	338
<b>Couples avec enfants</b>	430
<b>TOTAL</b>	<b>2 320</b>

1. Correspond à tout montant déclaré supérieur à 2 \$.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique - 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : RPAF02r

**Titre**

État de la situation du programme de l'assurance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

r) Ventilation détaillée des impacts pour le Québec des bonifications annoncées à l'assurance-emploi sur le régime de la Sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Depuis le 31 décembre 2000, le gouvernement du Canada a prolongé la durée des prestations parentales de l'assurance-emploi (de six mois à un an), donnant ainsi aux parents qui le désirent la possibilité de passer plus de temps avec leurs jeunes enfants pendant la première année de leur vie. Le nombre d'heures requis pour être admissible aux prestations de maternité, parentales et de maladie dans le cas des pêcheurs qui ne sont pas travailleurs indépendants est passé de 700 à 600 heures.

De plus, le 2 février 2001, l'honorable Jane Stewart, ministre de Développement des ressources humaines Canada, a présenté le projet de loi C-2 visant à modifier la *Loi sur l'assurance-emploi*. Les modifications projetées visent à :

- supprimer la règle de l'intensité; cette règle de l'intensité a été adoptée dans le but de dissuader les gens de recourir de façon répétée à l'assurance-emploi, en réduisant le taux de prestation des prestataires fréquents; le taux de prestation de 55 % est diminué de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations reçues au cours des 5 dernières années, sans toutefois être inférieur à 50 %;
- remanier la clause de remboursement des prestations (récupération);
- modifier les règles visant les parents qui réintègrent la population active; la condition d'admissibilité de 910 heures pour les personnes qui arrivent ou qui reviennent sur le marché du travail ne s'appliquera plus dans le cas des parents qui se sont absentés du marché du travail pendant un an ou plus pour élever leurs enfants;
- continuer de contrôler et d'évaluer les répercussions du régime d'assurance-emploi jusqu'en 2006;
- permettre au gouverneur en conseil d'établir le taux de cotisation minimal pour deux ans;
- maintenir le maximum de la rémunération assurable (MRA) à 39 000 \$;
- harmoniser le Règlement sur l'assurance-emploi (pêche) avec les prestations de maternité, parentales et de maladie bonifiées.

Ce projet de loi a été sanctionné le 10 mai 2001. L'élimination de la règle d'intensité et les nouvelles règles visant les parents ont eu un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 2000. Le remaniement de la modalité de remboursement des prestations a eu un effet rétroactif à l'année d'imposition 2000. L'harmonisation du Règlement sur l'assurance-emploi (pêche) a eu un effet rétroactif au 31 décembre 2000.

Par la suite, le 15 août 2001, le Règlement sur l'assurance-emploi a été modifié en ce qui concerne les gains non déclarés. Auparavant, le remboursement des prestations exigé en cas de rémunération non déclarée était calculé sur toute la période d'emploi du prestataire pendant laquelle il touchait des prestations d'assurance-emploi. En conséquence, le prestataire devait parfois rembourser des prestations, même pour des semaines où il avait déclaré ses gains correctement. Pour corriger la situation, la modification permettra d'appliquer les gains seulement aux semaines où ils ont réellement été gagnés.

Le 18 novembre 2001, le Règlement sur l'assurance-emploi a été de nouveau modifié de telle sorte que les prestataires d'assurance-emploi pourront exclure les semaines à faible rémunération de moins de 150 \$ du calcul de leurs prestations (ce montant a été haussé à 225 \$ en juin 2003). Cette modification a été faite afin d'encourager les travailleurs à accepter tout emploi disponible.

Depuis le 21 juillet 2002, les apprentis, inscrits à des programmes de formation agréés, n'ont à observer qu'un délai de carence de deux semaines pour un même apprentissage quand ils font une demande de prestation d'assurance-emploi.

Le budget fédéral du 18 février 2003 prévoit six semaines de prestation pour soins prodigués par compassion en vue de prendre soin d'un parent, d'un enfant ou d'un conjoint gravement malade ou mourant. Cette mesure est entrée en vigueur le 4 janvier 2004.

Depuis juin 2004, dans le cadre d'un projet-pilote de deux ans, le nombre de semaines de prestations auquel a droit un prestataire est haussé de cinq dans toutes les régions dont le taux de chômage excède 10 %, sous réserve que le total des semaines de prestations ne dépasse pas 45.

Le 23 février 2005, l'honorable Lucienne Robillard, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, a annoncé trois projets-pilotes qui se dérouleront dans des régions où le taux de chômage est élevé (10 % ou plus) et viseront à déterminer l'incidence des mesures suivantes sur le marché du travail :

- Permettre aux personnes qui entrent sur le marché du travail, ou qui y reviennent après une absence prolongée, de toucher des prestations d'assurance-emploi après 840 heures de travail (plutôt que 910) lorsque les prestations sont liées à des programmes d'emploi de l'assurance-emploi.
- Calculer le montant des prestations d'assurance-emploi en fonction des revenus des « 14 meilleures semaines » au cours des 52 semaines précédant une demande de prestations. Pour les personnes qui travaillent de façon intermittente, les prestations d'assurance-emploi traduiront ainsi plus fidèlement le fait d'occuper un emploi à plein temps.
- Augmenter le seuil de revenus pendant une période de prestations pour permettre aux gens de retirer le plus élevé des deux montants suivants, soit 75 \$ ou 40 % des prestations, de façon à les encourager à occuper un emploi sans diminution de leurs prestations.

#### **Impact sur la clientèle et les coûts :**

Pour ce qui est des modifications prévues dans le projet de loi C-2, seule celle touchant l'élimination de la règle de l'intensité affectera la clientèle du régime de la sécurité du revenu. En éliminant la règle d'intensité, le taux de prestation est donc rétabli à 55 % pour l'ensemble des prestataires et celui de la récupération fiscale ne tiendra plus compte de la fréquence des demandes antérieures. En supposant une augmentation des prestations d'assurance-emploi de 5 % en moyenne en raison de l'élimination de cette clause<sup>1</sup>, la baisse des prestations d'assistance-emploi serait de près de 400 000 \$ annuellement pour l'ensemble des ménages et il y aurait près de 100 ménages qui (pour un mois donné) ne seraient plus admissibles à l'assistance-emploi.

Les projets-pilotes, annoncés en juin 2004 et février 2005, et qui visent les régions Centre-du-Québec, Chicoutimi-Jonquière, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas Saint-Laurent/Côte-Nord, Nord-Ouest du Québec et Trois-Rivières, pourraient affecter la clientèle de la sécurité du revenu. Les cinq semaines supplémentaires prévues dans le cadre du projet pilote de 2004 pourraient avoir pour effet, d'une part, de diminuer les demandes d'admission à l'assistance-emploi à la suite de la fin des prestations d'assurance-emploi et d'autre part, de diminuer le montant des prestations d'assistance-emploi versé en supplément au cours de ces cinq semaines. Quant au projet-pilote de 2005, les effets sur la clientèle pourraient être similaires.

Il est bon de noter qu'au cours de 2004, il y avait en moyenne quelque 2 463 ménages mensuellement qui recevaient à la fois des prestations d'assurance-emploi et d'assistance-emploi.

<sup>1</sup> La hausse véritable variera entre 0 et 10 %.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02s

**Titre :**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :  
s) Liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2004-2005.

**À noter :**

**L'assurance médicaments ne fait plus partie des besoins spéciaux couverts par l'assistance-emploi et relève maintenant du MSSS**

### Coût des prestations spéciales (en 000 \$)

**2004-2005  
(dépenses probables)**

**I. Prestations spéciales pour préserver la santé**

A. Préparations lactées	1 485,1
B. Biens et services administrés par le MESS	
- Lunettes et lentilles	4 769,1
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires	2 059,0
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits	10 572,3
- Suppléments (suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement, paraplégie et stomie temporaire)	8 855,9
- Transports pour fins médicales	31 771,7
- Autres	748,2
Sous-total B	58 776,2
<b>Sous-total de la partie I</b>	<b>60 261,3</b>

**II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières**

- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d'origine	11,5
- Enfant à charge fréquentant l'école	8 175,8
- Frais funéraires	2 142,3
- Compenser les pertes lors d'un incendie ou d'un sinistre	680,4
- Compenser les effets d'une séparation	68,8
- Aide au logement (en dénuement)	7 443,6
- Loyer pour une personne seule hébergée	12,1
<b>Sous-total de la partie II</b>	<b>18 534,5</b>

**III. Prestations spéciales pour le développement de l'employabilité**

**Le transfert, vers Emploi-Québec, des responsabilités en matière de développement de l'employabilité et des budgets qui y sont liés a été complété en 1999-2000.**

<b>TOTAL</b>	<b>78 795,8</b>
--------------	-----------------

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles – 12 mai 2005

Direction générale des politiques – 11 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RPAF02t

### **T itre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

t) Nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec.

### **E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

#### **Nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec ainsi que les délais de référence :**

Du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 1<sup>er</sup> avril 2005 , 58 477 prestataires de l'assistance-emploi ont été référés à Emploi-Québec par la Sécurité du revenu.

Pour la période du 26 février 2005 au 1<sup>er</sup> avril 2005, le délai de référence des prestataires de la Sécurité du revenu vers Emploi-Québec, au dépôt de la demande, était de 0,5 jours.

**SOURCE :** Direction générale de la recherche, de l'évaluation et de la statistique –  
10 mai 2005  
**COLLABORATION :** Direction de l'administration et de l'information de gestion (DAIG) –  
10 mai 2005  
**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 10 mai 2005

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02u

**T itre**

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- u) Nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec et l'économie générée en 2004-2005.

**E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* prévoit à l'article 41 que le prestataire doit exercer ses droits ou se prévaloir des avantages dont il peut bénéficier en vertu d'une autre loi si la réalisation de ces droits et avantages a un effet sur son admissibilité à un programme ou réduit ses prestations.

Cette obligation, qui a toujours fait partie du régime québécois de sécurité du revenu puisqu'on la retrouve à l'article 12 de l'ancienne *Loi de l'aide sociale* ainsi qu'à l'article 30 de l'ancienne *Loi sur la sécurité du revenu*, oblige les personnes admissibles à une rente d'invalidité de demander celle-ci à la Régie des rentes du Québec.

En janvier 2005, ils étaient 9 393 ménages prestataires à recevoir une rente moyenne de 620 \$. L'économie annuelle générée par la comptabilisation de ce revenu peut donc s'estimer à 69,9 M\$ en 2004-2005.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02v

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- v) Nombre de prestataires admissibles à une rente de retraite et l'économie générée en 2004-2005.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* prévoit à l'article 41 que l'adulte seul ou les membres de la famille doivent exercer leurs droits ou se prévaloir des avantages dont ils peuvent bénéficier en vertu d'une autre loi lorsque la réalisation de ces droits et avantages aurait un effet sur l'admissibilité de l'adulte ou de la famille au programme ou réduirait leur prestation.

Cette obligation a toujours fait partie du régime québécois de sécurité du revenu puisqu'on la retrouve dans l'article 12 de l'ancienne *Loi de l'aide sociale* ainsi que dans l'article 30 de l'ancienne *Loi sur la sécurité du revenu*.

En janvier 2005, 25 619 ménages prestataires recevaient une rente de retraite moyenne de 162 \$. On peut donc estimer l'économie générée par cette mesure à 49,8 M\$ en 2004-2005.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 11 mai 2005  
**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

25

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF02w

### Titre

État de la situation du programme de l'assistance-emploi en 2004-2005 et 2005-2006 avec :

- w) Bilan du budget et des dépenses pour le programme Allocation-logement et nombre de ménages qui en ont bénéficié pour l'année 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006.

### E xposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Cette mesure a été adoptée par le Conseil des ministres, en octobre 1997, lors de la mise en application du Programme allocation-logement, sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et dont la gestion relève du ministère du Revenu du Québec (MRQ). Cette mesure s'adresse aux familles qui devaient subir des pertes financières, étant donné les critères du programme de la SHQ.
- La prestation spéciale d'aide au logement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) s'adresse aux familles prestataires de la sécurité du revenu ayant des enfants mineurs et/ou majeurs aux études à temps plein.
- Cette prestation permet au MESS de soutenir de façon complémentaire et temporaire les familles démunies attendant la révision par le MRQ, au mois d'octobre de chaque année, de leur demande ou de leur adhésion au programme.
- Précisons que la clause de dénuement est versée pour deux raisons; la première résulte du fait que le programme de la SHQ est administré sur une base annuelle et que les prestations de la sécurité du revenu le sont sur une base mensuelle, le tout conformément à l'esprit de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale. Comme le programme de la SHQ est moins souple pour s'ajuster rapidement aux changements de situation qui se produisent en cours d'année, à l'exception de quelques-uns (ex. : séparation, naissance d'un premier enfant...), le MESS couvre toutes les autres situations qui peuvent amener une révision à la hausse de l'allocation-logement en cours d'année, au moyen de cette clause dite de dénuement.
- Le MESS verse donc aux prestataires de l'assistance-emploi la différence entre l'aide réellement reçue et celle à laquelle ils auraient droit si l'aide était mensuelle, sous forme d'aide gratuite, en attendant la révision annuelle du MRQ.
- Deuxièmement, le MESS verse sous forme d'aide remboursable une aide au logement aux prestataires qui déposent une nouvelle demande au MESSF et qui doivent faire valoir leur droit au Programme allocation-logement de la SHQ.

Cette année, le MESS versera 7,4 M\$ en prestations aux familles admises à la clause de dénuement.

Année	Nombre de ménages	Dépenses (M\$)
2004-2005	13 535	7,4 M\$

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 10 mai 2005

Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles – 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF3

### **T itre**

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi.

### **E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

En 2004-2005, 6 074 personnes ont déposé une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi.

**SOURCE :** Information de gestion, Sécurité du revenu, Marcel Rancourt, 9 mai 2005  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF4

### Titre

Nombre de personnes ayant déposé une demande pour être reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi dont la demande a été refusée.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2004-2005, sur les 14358 demandes soumises, en évaluation, pour la reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi (CSE), 8556 demandes ont été refusées, soit dans une proportion de 59,59%. Ces données ne tiennent pas compte de l'instance de révision ni du Tribunal administratif du Québec.

Les critères d'admissibilité à l'allocation CSE sont prescrits à l'article 25 de la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la Solidarité sociale* : « La prestation de base est augmentée d'une allocation pour contraintes sévères à l'emploi, dont le montant est prévu par règlement, lorsque l'adulte seul ou un membre de la famille démontre, par la production d'un rapport médical, que son état physique ou mental est, de façon significative, déficient ou altéré pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie et que, pour cette raison et compte tenu de ses caractéristiques socioprofessionnelles, il présente des contraintes sévères à l'emploi ». Deux volets distincts doivent donc être considérés, soit le volet médical et le volet socioprofessionnel.

Il appartient aux personnes qui soumettent une demande de reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi (CSE) de prouver leur admissibilité. Ainsi, dans une proportion importante des refus, les demandeurs n'ont point réussi à rencontrer les exigences liées au premier volet médical qu'est la démonstration d'un **état physique ou mental déficient ou altéré de façon significative pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie**. Dans la majorité de ces cas, il y a absence de preuve médicale objective attestant d'une altération ou d'une déficience significative entraînant des limitations fonctionnelles très importantes. Par exemple, un diagnostic dont la gravité de l'état est léger ou la présence de limitations fonctionnelles légères ne pourra, de manière générale, conduire à l'acceptation CSE. De surcroît, certains demandeurs sont refusés car, nonobstant que leur état soit sévère, l'altération ou la déficience n'est pas d'une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie telle qu'exigée par la loi. Par exemple, il peut s'agir notamment d'une inaptitude temporaire, ou d'une condition médicale pour laquelle le pronostic n'est pas encore établi au moment de la demande, d'un dossier pour lesquels des investigations sont en cours ou prévues. Quoique bon nombre des demandeurs présentent des limites reliées à leur état de santé, certaines catégories d'emploi demeurent compatibles avec leurs limites, car l'existence de limitations fonctionnelles n'est pas nécessairement synonyme d'inaptitude au travail.

En ce qui concerne les demandeurs qui franchissent avec succès la première étape de la preuve médicale et qui sont refusés à l'allocation CSE, leur non admissibilité découle du fait qu'ils n'ont pu satisfaire au second volet prévu à l'article 25 de la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* ... « **et que, pour cette raison et compte tenu de ses caractéristiques socioprofessionnelles, il présente des contraintes à l'emploi** ». Ils ont donc failli à prouver que leur profil socioprofessionnel, à savoir des facteurs tels que l'âge, l'expérience sur le marché du travail, les acquis académiques, est à ce point défavorable qu'il s'avère pour eux impossible d'occuper un emploi même léger ou sédentaire.

Les demandes refusées en CSE l'ont donc été suite à des recommandations produites par un comité d'évaluation composé de deux experts : soit un médecin et un spécialiste socioprofessionnel, lesquels s'appuient sur les deux volets prévus par le législateur.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF05

### Titre

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée et dont la personne a gagné en appel.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En 2004-2005, sur les 14 358 demandes soumises, en évaluation, pour la reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi (CSE), 8 556 demandes ont été refusées, soit dans une proportion de 59,59%.

2 719 demandes ont été soumises pour révision et 1 516 demandes ont été acceptées en faveur du client (55,8 %).

340 requêtes ont été soumises devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ). De ce nombre, 90 ont été accueillies en faveur du client (26,5 %).

**SOURCE :** DRRTAQ – 18 mai 2005

**COLLABORATION :** SR, DCEMS; DGPSC, Service de révision médicale et socioprofessionnelle; Tribunal administratif du Québec

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

29

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF6

### Titre

Le nombre et le pourcentage de personnes qui sont touchées par les modifications réglementaires à la sécurité du revenu.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Direction générale des politiques, Bureau de la sous-ministre adjointe – 10 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques, Bureau de la sous-ministre adjointe – 10 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF07

### Titre

État de situation sur les mesures relatives à l'allaitement et aux préparations lactées pour nourrissons pour l'année 2004-2005.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Ministère accorde une prestation spéciale d'allaitement aux prestataires de l'assistance-emploi depuis plusieurs années. À l'origine, cette prestation était de 20 \$ par mois et était versée aux mères aussi longtemps qu'elles allaitaient leur bébé.

En décembre 1995, l'aide consentie aux prestataires pour nourrir leur nouveau-né a été révisée. Une mesure de soutien à l'achat des préparations lactées pour nourrissons a été offerte aux mères des bébés âgés de moins de six mois ainsi qu'à celles qui ont des enfants de moins d'un an souffrant d'intolérance au lait de vache, au lactose ou souffrant d'autres troubles spécifiques. De plus, la prestation spéciale d'allaitement a été haussée à 50 \$ et son versement a été limité aux mères de bébé de moins de 6 mois. Cette prestation spéciale représente un *encouragement* du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à ce mode d'alimentation du nouveau-né.

En novembre 1998, des bonifications ont été apportées à ces deux prestations. La prestation spéciale d'allaitement a été prolongée de 6 mois. Elle peut ainsi être accordée aux mères qui allaitent jusqu'à ce que leur enfant atteigne 12 mois. De plus, l'offre de soutien à l'achat de préparations lactées régulières a été prolongée de 3 mois et peut donc être accordée jusqu'à ce que l'enfant soit âgé de 9 mois.

Depuis janvier 2001, la prestation spéciale pouvant être versée pour l'allaitement d'un enfant de moins de 12 mois est passée de 50 \$ à 55 \$ par mois, hausse justifiée par une indexation du montant versé depuis la dernière augmentation.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu – 9 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 10 mai 2005

Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) – 12 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

31

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF08

**Titre :** Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail par région pour les groupes suivants :

- a) Personne vivant seule;
- b) couple sans enfants;
- c) famille monoparentale;
- d) famille biparentale;
- e) définition du concept « revenu d'emploi » pour le programme;
- f) définition du concept « lien d'emploi » pour le programme.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Ministère du revenu répondra à cette question.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - 10 mai 2005

**VALIDATION:** Direction générale des politiques – 11 mai 2005

Direction du budget et des opérations financières -

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

32

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF9

<b>Titre</b>  Bilan détaillé des activités de conformité pour l'année 2004-2005 et de l'application éventuelle des pénalités administratives.
---

<b>Exposé et statistiques (s'il y a lieu)</b>	
<b>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DE CONFORMITÉ</b>	<b>2004-2005</b>
<b>Réalisées par les enquêteurs</b>	<b>78,0 M\$</b>
<b>Réalisées par les agents d'aide</b>	
Comparaisons de fichiers	76,8 M\$ (11 mois)
Remises de chèques systématiques	10,0 M\$
Remises de chèques ciblées par l'agent	33,8 M\$
<b>Sous-total</b>	<b>120,6 M\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198,6 M\$</b>

**SOURCE :** Direction de la conformité et de l'évaluation médicale et socioprofessionnelle  
17 mai 2005

Responsable : Jocelyn Villeneuve

**VALIDATION :**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF10

### Titre

Bilan et résultats du programme « Destination Emploi »

- a) nombre de participant(e)s par région;
- b) durée moyenne de participation;
- c) pourcentage de réussite;
- d) prévision de participation pour 2005-2006.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La stratégie de mise en mouvement « Destination Emploi » est remplacée depuis le 7 juillet 2003 par Place à l'emploi.

- a) b) c) d) Questions non pertinentes à l'Étude des crédits 2005-2006.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique  
10 mai 2005

**VALIDATION:** Direction générale des politiques –11 mai 2005  
Emploi-Québec – BSMA – 12 mai

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

34

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF11

### Titre

Bilan et résultats du programme « Ma Place au Soleil » avec :

- Moyenne des frais (garderie, transport et matériel scolaire) remboursés par Emploi-Québec aux participantes de « Ma Place au Soleil »;
- Nombre de participant(es) par région;
- Durée moyenne de participation;
- Pourcentage de réussite.

### Exposé et statistiques

- Moyenne des frais (garderie, transport et matériel scolaire) remboursés par EMPLOI QUÉBEC aux participantes de « Ma Place au Soleil » :**

Ce type de données n'est pas disponible.

- Nombre de participations actives au 31 mars 2005, par région :**

Région	Participations actives	Région	Participations actives
Bas Saint-Laurent	7	Côte-Nord	40
Saguenay Lac/St-Jean	58	Nord-du-Québec	2
Capitale Nationale	131	Gaspésie-Iles	15
Mauricie	70	Chaudière-Appalaches	44
Estrie	13	Laval	22
Outaouais	53	Lanaudière	45
Abitibi-Témiscamingue	21	Laurentides	97
Montréal-Banlieue	108	Montréal	156
Montréal-Ville	107	Centre-du-Québec	34
<b>TOTAL QUÉBEC :</b>		<b>1023</b>	

- Durée moyenne de participation :** La durée moyenne de participation est de 13,4 mois.

- Pourcentage de réussite :** Le taux de réussite est de 76 % pour 2004-2005 (données au 31 mars 2005) et de 56 % de façon cumulative depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000.

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre adjoint, Sécurité du revenu, Sylvie Bourassa  
11 mai 2005

**VALIDATION :**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF12

### Titre

Bilan et résultats du programme « J'ai en emploi pour vous » avec :

- a) distinction des buts et objectifs entre le programme « J'ai en emploi pour vous » et la nouvelle philosophie « Place à l'emploi »;
- b) nombre de participant(e)s ;
- c) pourcentage de réussite.

### Exposé et statistiques

- a) « Place à l'emploi » est une philosophie d'intervention qui privilégie l'intégration à l'emploi des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par une prise en charge rapide des nouveaux demandeurs et par le repérage des clientèles déjà à l'aide qui ont le profil d'employabilité leur permettant d'obtenir un emploi à court terme.

« Un emploi pour vous » s'adressait également aux prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail et visait leur intégration à l'emploi.

Mis en place en juillet 2003, Place à l'emploi remplaçait trois stratégies de mise en mouvement des prestataires de l'assistance-emploi, soit Destination Emploi, Encadrement soutenu et Un emploi pour vous.

- b) S/O.
- c) S/O.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**# de fiche : RPAF13**

<p><b>Titre</b></p> <p>Concernant le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre :</p> <p>a) Ventilation du budget des Comités d'adaptation de la main-d'œuvre au 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice financier 2003-2004;</p> <p>b) Bilan des principales activités du CAMO en 2004-2005;</p> <p>c) Montant reçu du gouvernement fédéral pour ce programme pour les années 2004-2005 et 2003-2004;</p> <p>d) Liste des subventions accordées par le CAMO.</p>
---

<b>COMITÉ D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES IMMIGRANTES</b>	
a) Les budgets	
	<b>2004-2005</b>
Emploi-Québec	
Fonctionnement (DGAIS)	250 000 \$
Activités (DGAIS)	225 000 \$
Entente spécifique Diagnostic	50 000 \$
Entente spécifique Recherche	10 478 \$
Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration	8 095 \$
<b>Total</b>	<b>543 573 \$</b>
b) Bilan des principales activités en 2004-2005	
Les principales activités du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes réalisées au cours de l'année financière 2004-2005 sont les suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux rencontres du comité de suivi du programme « Accès à l'ordre des ingénieurs du Québec pour diplômés en génie issus de l'immigration » de la Polytechnique;</li> <li>- coordination du projet de tutorat pour l'accès rapide à l'ordre des ingénieurs pour la région de Québec;</li> <li>- coordination d'un suivi en emploi des participants au projet d'immersion professionnelle;</li> <li>- représentations auprès de l'Ordre des pharmaciens;</li> <li>- représentations auprès de l'Ordre des médecins;</li> <li>- participation aux travaux de la Table interministérielle de la reconnaissance des acquis et des compétences;</li> <li>- recherche sur la situation des personnes issues de l'immigration dans le secteur manufacturier;</li> <li>- recherche sur les femmes immigrantes travaillant dans le secteur manufacturier et ayant une scolarité de niveau universitaire;</li> <li>- participation au comité sur l'embauche des communautés culturelles dans la fonction publique;</li> <li>- présentation de projets de formation dans les secteurs de la fabrication du meuble, de la plasturgie et du caoutchouc.</li> </ul>	
c) Question non pertinente à l'étude des crédits.	
d) Question non pertinente à l'étude des crédits.	

**COMITÉ D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

## a) Les budgets

	<b>2004-2005</b>
Emploi-Québec	
Fonctionnement (DGAIS)	250 000 \$
Activités (DGAIS)	348 000 \$
Diagnostic de main-d'oeuvre	32 600 \$
<b>Total</b>	<b>630 600 \$</b>

## b) Bilan des principales activités en 2004-2005

Les principales activités du Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes handicapées réalisées au cours de l'année financière 2004-2005 sont les suivantes :

- finalisation et lancement du diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec;
- réalisation d'une planification stratégique triennale;
- rapport sommaire des constats majeurs du CAMO en matière d'intégration en emploi des personnes handicapées;
- lancement officiel d'un cédérom sur l'accommodement pour la promotion de l'embauche des personnes handicapées auprès des petites et moyennes entreprises;
- collaboration aux travaux de suivi des *Stratégies d'intervention pour les personnes handicapées* adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail en 1999;
- mise à jour du site Internet et publication d'un bulletin d'information pour les partenaires des réseaux de l'emploi et de la formation;
- organisation de deux rencontres des tables régionales de concertation pour l'emploi des personnes handicapées (rencontre pour l'est et pour l'ouest du Québec);
- révision des statuts et règlements du CAMO.

c) Question non pertinente à l'étude des crédits.

d) Question non pertinente à l'étude des crédits.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF14

### Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

État de situation détaillé au sujet des axes et sous-axes du Plan d'action de lutte contre la pauvreté

- a. AXE 1 – Améliorer le bien-être des personnes en situation de pauvreté
- Ajuster annuellement les prestations d'assistance-emploi;
  - Assouplir les règles de comptabilisation des actifs dans le cadre du Programme d'assistance-emploi;
  - Protéger la prestation à laquelle une personne a droit à l'assistance-emploi;
  - Offrir à toutes les familles une exemption partielle des revenus de pension alimentaire pour enfants dans le cadre du Programme d'assistance-emploi;
  - Pourvoir au financement du Réseau québécois du crédit communautaire;
  - Réviser annuellement le salaire minimum en fonction de l'évolution de la rémunération moyenne au Québec;
  - Appuyer davantage les travailleuses et les travailleurs à faible revenu par la mise en place de la nouvelle Prime au travail;
  - Une prime à la participation : augmenter l'allocation minimale d'aide à l'emploi accordée aux prestataires de l'assistance-emploi;
  - Favoriser une mise en mouvement rapide des nouveaux demandeurs d'assistance-emploi aptes au travail;
  - Augmenter la participation et améliorer l'accès à des mesures d'aide à l'emploi pour les groupes davantage touchés par la pauvreté;
  - Mieux soutenir l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et des membres des minorités visibles;
  - Établir un régime particulier de soutien du revenu pour les personnes ayant des limitations importantes à l'emploi;
  - Augmenter le nombre de logements sociaux et abordables et accélérer leur réalisation;
  - Accorder des suppléments au loyer à 5 276 ménages pour atténuer les effets de la pénurie de logements;
  - Adapter le logement de plus de 6 000 personnes handicapées;
  - Adopter un cadre de gestion intégré pour offrir des services de soutien communautaire en logement social;
    - Favoriser le développement d'initiatives communautaires en matière d'habitation;
  - Améliorer l'offre de service destinée aux personnes sans-abri ou qui risquent de le devenir;
  - Miser sur la contribution des organismes communautaires;
  - Poursuivre le soutien à la mise en œuvre de projets d'approvisionnement alimentaire dans les communautés locales et les milieux défavorisés;
  - Poursuivre le soutien à la réalisation de mesures d'aide alimentaire ponctuelles, notamment en faveur des enfants;
  - Améliorer l'accès aux médicaments pour les personnes ayant un faible revenu;
- b. AXE 2 – Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en développant le potentiel des personnes
- Mettre en place un Soutien aux enfants aidant davantage les familles à faible revenu;
  - Favoriser le développement des enfants en provenance des milieux défavorisés en facilitant leur accès à des services de garde éducatifs de qualité;
  - Offrir des services intégrés en périnatalité et en petite enfance pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité;
  - Soutenir l'innovation et l'intégration des activités de prévention auprès des jeunes enfants (de 0 à 6 ans) et de leur famille;
  - Expérimenter le programme Famille, école et communauté : ensemble pour la réussite scolaire;
  - Implanter le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés;
  - Soutenir le réseau scolaire dans le développement de l'aide aux devoirs et aux leçons;
  - Soutenir le réseau scolaire dans le développement du mentorat au secondaire pour favoriser la réussite scolaire;
  - Assurer la qualification des jeunes provenant des centres jeunesse;
  - Intervenir en faveur des jeunes en grande difficulté dans les territoires de CLSC;
  - Adapter les services de formation et d'accompagnement aux besoins des jeunes, décrocheuses et décrocheurs scolaires ou faiblement scolarisés, âgés de 16 à 24 ans;
  - Encourager l'acquisition d'une première qualification en favorisant la conciliation travail et études;
  - Offrir des solutions de rechange à l'assistance-emploi aux jeunes de moins de 25 ans et sans contraintes à l'emploi;
  - Mettre en œuvre une entente interministérielle pour le développement des jeunes;
  - Se doter d'un Engagement jeunesse en faveur des jeunes de 16 à 24 ans sous-scolarisés ou sans emploi;
  - Soutenir des initiatives sociocommunautaires contribuant à favoriser la participation sociale des personnes âgées à faible revenu;

- c. AXE 3 – Favoriser l’engagement de l’ensemble de la société
- Investir au service des initiatives des milieux grâce au Fonds québécois d’initiatives sociales (FQIS);
  - Convenir des secteurs et des territoires prioritaires d’intervention et soutenir des actions à l’échelle de la région;
  - Soutenir l’émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale sur les territoires prioritaires d’intervention;
  - Amener les ministères et organismes concernés à établir les ressources consacrées aux territoires prioritaires d’intervention convenus avec les régions et les villes, et à déterminer des attentes de résultats sur ces territoires;
  - Lutter contre les préjugés à l’égard des personnes en situation de pauvreté;
- d. AXE 4 – Assurer la constance et la cohérence de l’action
- Évaluer l’impact des propositions de nature législative ou réglementaire sur le revenu des personnes en situation de pauvreté;
  - Assurer un pilotage interministériel efficace et coordonné;
  - Intensifier les échanges avec le gouvernement du Canada;
  - Intensifier le dialogue avec les nations autochtones et soutenir l’émergence de stratégies locales dans les villages et réserves.

#### Exposé et statistiques (s’il y a lieu)

La Ministre répondra à cette question dans le rapport prévu à l’article 21 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale* (Loi 112)

**SOURCE :** Direction générale des politiques, Bureau de la sous-ministre adjointe – 9 mai 2005  
**VALIDATION :** Direction générale des politiques, Bureau de la sous-ministre adjointe – 10 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF 15

**Titre**

Nombre de personnes vivant seules, couples, familles monoparentales et familles biparentales vivant sous 50% du revenu médian au Québec.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF16

### Titre

État d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre du Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale, incluant :

- a) budget alloué;
- b) la liste des personnes consultées avec copie de leurs recommandations;
- c) processus de nomination;
- d) date prévue pour sa création.

**A. Budget alloué : Aucun**

**B. La liste des personnes consultées**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**C. Processus de nomination**

Le chapitre IV de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* prévoit que les membres seront nommés par le gouvernement sur la recommandation de la ministre.

**D. Date prévue pour la création du Comité consultatif**

Dans le cadre d'un vaste examen de ses structures et de ses programmes amorcé par le gouvernement, la mise en place de cette instance a été analysée, le gouvernement voulant avant tout s'assurer que les fonctions qui doivent y être exercées le soient effectivement. Les modalités à la date de mise en place de ce comité restent à déterminer, mais le processus est en marche et se concrétisera au cours du présent exercice financier.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – 11 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005  
Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) – 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF17

### Titre

État d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de l'Observatoire de la pauvreté et l'exclusion sociale, incluant :

- a) budget alloué;
- b) la liste des personnes consultées et leurs recommandations;
- c) processus de nomination;
- d) date prévue pour sa création.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Un Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale devait être institué par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais les articles de la Loi qui le concernent (chapitre V, art. 35 à 45) n'ont pas été mis en vigueur. La décision a néanmoins été prise de l'instituer sous un autre nom, celui du Service de recherche et d'information sur la pauvreté et l'exclusion (SRIPE), au sein de l'Institut de la statistique du Québec en 2004-2005. À compter d'avril 2005, celui-ci sera au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de façon à en minimiser les coûts.

**Budget alloué :** Un budget de démarrage de 250 000 \$ pour la première année a été octroyé en 2004-2005, qui aura servi à constituer un inventaire des mesures de pauvreté et d'exclusion sociale et un premier compendium de données statistiques.

**La liste des personnes consultées et leurs recommandations :** en vue de la mise en place d'un comité de direction constitué de représentants du milieu gouvernemental, du milieu de la recherche et de personnes en situation de pauvreté ou qui les représentent, les consultations se sont limitées pour l'instant aux seuls représentants du milieu gouvernemental, dont l'ISQ.

- a) **Processus de nomination :** Aucune nomination n'a encore été faite officiellement pour les membres du comité de direction mais ce comité sera mis en place en 2005-2006.
- b) **Date prévue de création :** En fonction depuis avril 2004.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique  
10 mai 2005

**VALIDATION :** Direction générale des politiques – 11 mai 2005  
Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) – 19 mai 2005

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

43

# de fiche : RPAF18

**Titre :**

État d'avancement des travaux concernant la mise en oeuvre du Fonds québécois d'initiatives sociales, incluant :

1. budget alloué;
2. fonctionnement prévu;
3. type d'activités qui seront supportées par région;
4. liste et les montants alloués à chacun des organismes depuis la mise en oeuvre du FQIS.

**E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le Fonds québécois d'initiatives sociales est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003. Le budget alloué en 2004-2005 au Fonds a été de 15,9 M\$ dont 1,2 M\$ de nouveaux crédits et 14,7 M\$ provenant du surplus cumulé au Fonds au 31 mars 2004.

En 2004-2005, le Fonds a soutenu principalement les projets suivants :

- 5 M\$ pour l'entente de développement social et communautaire de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre du Contrat de Ville avec Montréal (entente de financement de 2 ans). Cette entente a permis de soutenir 185 projets dans 22 arrondissements de la ville de Montréal.
- Engagement de 5,5 M\$, dont 5 M\$ versé en 2004-2005, dans le cadre de la *Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Année 2004-2005* (mesure ponctuelle, non récurrente). Cette mesure a permis de soutenir 226 projets dans les 16 régions admissibles du Québec.
- Engagement de 2,7 M\$, dont 1,6 M\$ versé en 2004-2005, dans le cadre de l'entente avec le Club des petits déjeuners du Québec, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (entente de financement de 4 M\$ sur 2 ans, dont 2,7 du MESS, 1 M\$ du MSSS et 0,3 M\$ du MEQLS).
- 1 M\$ pour le financement d'un premier projet, soit Autonomie Jeunes Familles, dans le cadre de l'entente de partenariat entre le Ministère et la Fondation Lucie et André Chagnon visant la prévention de la pauvreté auprès des jeunes familles de milieux défavorisés (entente de financement de 5 M\$ pour chacune des parties, sur 5ans).
- 0,48 M\$ pour financer la poursuite du projet pilote dans la MRC de La Haute-Gaspésie (projet soutenu dans le cadre d'une entente de 3 ans visant la réalisation d'un plan d'action local concerté de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale). Cette entente a permis de soutenir quatorze projets dans différents organismes de ce territoire en 2004-2005.
- 0,45 M\$ pour financer la poursuite du projet pilote dans la MRC de Témiscouata (projet soutenu dans le cadre d'une entente de 3 ans visant la réalisation d'un plan d'action local concerté de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale). Cette entente a permis de soutenir, jusqu'à maintenant, cinq projets dans différents organismes de ce territoire en 2004-2005.

Le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale précise que le Fonds québécois d'initiatives sociales deviendra l'un des principaux outils afin de favoriser l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur les territoires convenus comme étant prioritaires.

**SOURCE :** Direction du Fonds québécois d'initiatives sociales – 6 mai 2005  
**VALIDATION :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) – 12 mai 2005  
DGPSC, BSMA – 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF19

### T itre

Évaluation des coûts du régime québécois d'assurance parentale.

### E xposé et statistiques (s'il y a lieu)

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF 20

**Titre**

Les coûts administratifs de mise en oeuvre du RQAP

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles  
-2005-05-12

**VALIDATION:** DGARBFM – Secteur du budget – 2005-05-13

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF21

### Titre

Évaluation des coûts du régime d'assurance parentale du Québec pour la première année du régime.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : RPAF22

**T itre**

Évaluation des revenus du régime d'assurance parentale du Québec pour la première année du régime.

**E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF23

### Titre

Évaluation des revenus du régime d'assurance parentale du Québec pour la 2<sup>e</sup> année du régime et les suivantes.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF24

### Titre

Nombre de personnes admissibles au régime d'assurance parentale du Québec en 2006.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : RPAF25

**T itre**

Nombre de personnes qui ne sont pas admissibles au congé parental du gouvernement fédéral mais qui auraient été couvertes par le régime d'assurance parentale québécois en 2005.

**E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale, 12 mai 2005

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : RPAF26

**T itre**

État de situation des huit équipes de travail annoncées par le ministre, le 14 octobre dernier, au temps du Forum des générations.

**E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le Conseil exécutif a répondu à cette question.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles  
-2005-05-17

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF 27

**Titre**

Somme versée aux centres de travail adapté en 2003-2004 et 2004-2005 et previsions pour 2005-2006.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux répondra à cette question.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF 28

**Titre**

État de situation au sujet du comité interministériel sur les centres de travail adapté.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux répondra à cette question.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF 29

**Titre**

Le nombre d'emplois créés dans les centres de travail adapté en 2003-2004, 2004-2005 et prévisions pour 2005-2006.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux répondra à cette question.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF30

**T itre**

La ventilation détaillée des crédits budgétaires adoptés le 21 mars 2005.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

	(000 \$)
Mesure d'aide à l'emploi	227 295,6
Mesure d'aide financière	810 735,1
Soutien à la gestion	61 150,6
<b>Total</b>	<u>1 099 181,3</u>

**SOURCE :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles -2005-05-11

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles  
- 2005-05-11

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

### Répartition régionale

#### Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec

##### ÉTAT DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR PROGRAMME ET PAR RÉGION

RÉGIONS	Subventions versées au programme DDD	Subventions versées au programme SPA	Subventions versées au programme SPD
01 - Bas-Saint-Laurent	608 113,00 \$	251 307,00 \$	9 610,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	635 679,00 \$	216 306,00 \$	1 500,00 \$
03 - Capitale-Nationale	1 411 525,00 \$	219 030,00 \$	104 694,40 \$
04 - Mauricie	734 400,00 \$	256 000,00 \$	6 100,00 \$
05 - Estrie	1 054 987,00 \$	278 838,00 \$	82 710,00 \$
06 - Montréal	5 393 577,00 \$	732 270,00 \$	639 870,00 \$
07 - Outaouais	531 616,00 \$	114 803,00 \$	0,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	493 252,00 \$	71 282,00 \$	11 250,00 \$
09 - Côte-Nord	387 025,00 \$	0,00 \$	49 315,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	335 691,00 \$	24 122,00 \$	0,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	493 102,00 \$	324 000,00 \$	52 200,00 \$
13 - Laval	390 965,00 \$	116 000,00 \$	17 910,00 \$
14 - Lanaudière	887 194,00 \$	0,00 \$	22 050,00 \$
15 - Laurentides	594 644,00 \$	140 000,00 \$	0,00 \$
16 - Montérégie	1 414 913,00 \$	555 068,00 \$	24 290,00 \$
17 - Centre-du-Québec	656 320,00 \$	449 386,00 \$	13 500,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>16 023 003,00 \$</b>	<b>3 748 412,00 \$</b>	<b>1 034 999,40 \$</b>

Total des subventions versées:

20 806 414,40 \$

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, en date du 31 mars 2005

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 1 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 01 - Bas-Saint-Laurent**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
A.L.E.S.E Abattons les échelons socio-économiques	33 000,00 \$
Action chômage Kamouraska inc.	35 351,00 \$
Action populaire Rimouski-Neigette	26 000,00 \$
Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de la péninsule	46 794,00 \$
Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage	44 927,00 \$
Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis	45 580,00 \$
Association pour la défense des droits sociaux du Kamouraska (ADDS-Kamouraska)	22 000,00 \$
Comité logement Rimouski-Neigette	15 500,00 \$
Fédération pour personnes handicapées du K.R.T.B. inc.	67 948,00 \$
Les femmes en éveil de Price inc.	14 265,00 \$
P.L.A.I.D.D.B.F. Promotion, lutte aide intervention en défense de droits du Bas du Fleuve région 01	85 000,00 \$
Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	23 000,00 \$
Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (ROPHBF)	62 896,00 \$
Service d'aide aux personnes accidentées du travail et de la route "Parechoc" du KRTB	30 852,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent	55 000,00 \$
	<b>608 113,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 2 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits</b>	
<b>Région 02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	40 000,00 \$
Comité des droits sociaux d'Alma	40 000,00 \$
Groupe de promotion et de défense des droits en santé mentale de la région 02 inc.	85 000,00 \$
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	62 896,00 \$
L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi)	40 000,00 \$
La ligue des droits et libertés de la personne du Saguenay Lac-St-Jean inc.	33 000,00 \$
L'alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut, local 30 Mistassini inc.	6 014,00 \$
Les gens oubliés de Notre-Dame-d'Hébertville inc.	38 628,00 \$
Loge m'entraide	40 000,00 \$
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais	59 978,00 \$
Recif-02	55 000,00 \$
Regroupement des usagers du transport adapté du Saguenay inc.	40 000,00 \$
Service budgétaire et communautaire d'Alma	40 926,00 \$
Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	24 425,00 \$
Service budgétaire et communautaire de Jonquière	17 915,00 \$
Service budgétaire populaire de St-Félicien	11 897,00 \$
	635 679,00 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 3 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 03 - Capitale-Nationale**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Accès transports viables-regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	38 000,00 \$
Action-Chômage de Québec	38 000,00 \$
Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	131 633,00 \$
Association des grands-parents du Québec	20 000,00 \$
Association droits et drogues	9 535,00 \$
Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)	43 010,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.	49 547,00 \$
Auto-Psy (région de Québec)	85 000,00 \$
Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL) inc.	44 227,00 \$
Carrefour de pastorale en monde ouvrier de Québec inc.	10 010,00 \$
Centre d'information et de recherche en consommation de Charlevoix Ouest	39 240,00 \$
Coalition gaie et lesbienne - Québec	80 500,00 \$
Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur	41 510,00 \$
Comité logement d'aide aux locataires	15 500,00 \$
Comité populaire St-Jean-Baptiste	39 510,00 \$
Groupe de défense des droits des détenus de Québec	10 010,00 \$
Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE)	32 671,00 \$
L'association coopérative d'économie familiale de Québec	67 849,00 \$
Le comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)	77 182,00 \$
Le mouvement "Personne d'abord" du Québec métropolitain	91 971,00 \$
Les amis et amies de la terre de Québec	30 010,00 \$
Ligue des droits et libertés - section de Québec	33 000,00 \$
Mouvement action-chômage de Charlevoix inc.	36 510,00 \$
Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12)	83 072,00 \$
Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec	23 000,00 \$
Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec	93 132,00 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec (03) Portneuf - Québec - Charlevoix	55 000,00 \$
Regroupement des organismes de promotion 03 (ROP 03)	92 896,00 \$
	<b>1 411 525,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 4 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

### PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits

#### Région 04 - Mauricie

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Alliance autochtone Saguenay Lac St-Jean, région IV inc.	12 000,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Trois-Rivières inc.	6 624,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Mékinac	6 624,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, A.Q.D.R. section Centre de la Mauricie	10 000,00 \$
Association québécoise de la défense des droits des retraités et pré-retraités Des Chenaux (A.Q.D.R.)	18 285,00 \$
ATTAM Association des travailleurs et travailleuses accidentés de la Mauricie	37 700,00 \$
Comité d'action des non-syndiqués de Trois-Rivières inc.	40 000,00 \$
Comité logement Trois-Rivières inc.	40 000,00 \$
Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque	40 000,00 \$
Comité régional de promotion et de sensibilisation en déficience intellectuelle région 04 inc.	6 264,00 \$
Groupe pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières & Trois-Rivières Ouest inc.	52 290,00 \$
Mouvement action-chômage Des Chenaux inc.	13 296,00 \$
Mouvement action-chômage Trois-Rivières	40 000,00 \$
Mouvement personne d'abord région Mauricie	42 107,00 \$
R.D.D.S. (Shawinigan) inc.	44 707,00 \$
Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie	38 572,00 \$
Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	93 241,00 \$
Service d'aide au consommateur-région 04	24 690,00 \$
Solidarité régionale d'aide et d'accompagnement pour la défense des droits en santé mentale du Centre-du-Québec/Mauricie	85 000,00 \$
Table de concertation "Abus auprès des aînés" du Trois-Rivières métropolitain inc.	28 000,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	55 000,00 \$
	<b>734 400,00 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 1 - 5 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

#### PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits

##### Région 05 - Estrie

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Action-Handicap Estrie	62 896,00 \$
Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie	44 095,00 \$
Association des locataires de Sherbrooke	40 000,00 \$
Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook	14 257,00 \$
Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie	30 765,00 \$
Collectif pour le libre choix de Sherbrooke	40 000,00 \$
Comité des travailleurs accidentés de l'Estrie inc.	59 180,00 \$
Concertaction femmes Estrie	55 000,00 \$
Conseil des aveugles de Memphrémagog	7 192,00 \$
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	18 000,00 \$
Han-Droits L'association de promotion et de défense des droits des personnes handicapées de la région Memphrémagog	38 282,00 \$
Illusion-Emploi de l'Estrie	38 000,00 \$
L'action plus de Sherbrooke inc.	40 000,00 \$
L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Sherbrooke	35 005,00 \$
L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Memphrémagog	40 005,00 \$
Ligue des droits et libertés (section Estrie)	33 000,00 \$
Mouvement des chômeurs de l'Estrie inc.	40 743,00 \$
Promotion et défense des droits en santé mentale de l'Estrie (PRO-DEF)	85 000,00 \$
Promotion Handicap Estrie inc.	57 323,00 \$
Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain	55 602,00 \$
Service budgétaire populaire de la MRC d'Asbestos	56 543,00 \$
Service budgétaire populaire de l'Estrie inc.	43 714,00 \$
Solidarité populaire Estrie	40 000,00 \$
Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie	33 000,00 \$
Table ronde des OVEP de l'Estrie	47 385,00 \$
	<b>1 054 987,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits</b>	
<b>Région 06 - Montréal</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
"Action-Autonomie" Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal	85 000,00 \$
Action des femmes handicapées (Montréal)	34 303,00 \$
Action dignité de Saint-Léonard	13 000,00 \$
Action travail des femmes du Québec inc.	14 104,00 \$
Alliance autochtone région 03 inc.	12 000,00 \$
Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)	74 108,00 \$
Association coopérative d'économie familiale de l'est de Montréal	49 821,00 \$
Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal	65 115,00 \$
Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal	69 901,00 \$
Association coopérative d'économie familiale du sud-ouest de Montréal	41 752,00 \$
Association des aides familiales du Québec	46 832,00 \$
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	38 000,00 \$
Association des locataires de Villeray inc.	61 037,00 \$
Association des paraplégiques du Québec	31 633,00 \$
Association des travailleuses et travailleurs haïtiens au Canada (ATTHAC)	13 931,00 \$
Association du Québec pour l'intégration sociale	68 133,00 \$
Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (A.D.D.S.M.M.)	39 431,00 \$
Association pour la protection automobile	24 690,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) inc.	140 818,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rivière-des-Prairies inc.	16 000,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rosemont inc.	10 000,00 \$
Association québécoise de la défense des droits des retraités et retraitées, préretraités et préretraitées (A.Q.D.R.) Saint-Michel inc.	24 177,00 \$
Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au post-secondaire (AQEIPS)	59 633,00 \$
Association québécoise des personnes de petite taille inc.	71 633,00 \$
Association québécoise Plaidoyer-Victimes	105 000,00 \$
Au bas de l'échelle inc.	35 094,00 \$
BRAS Villeray	33 000,00 \$
Centre d'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal inc.	67 053,00 \$
Centre de recherche-action sur les relations raciales (Québec)	10 029,00 \$
Centre québécois pour la déficience auditive	113 629,00 \$
Coalition des associations de consommateurs du Québec	48 710,00 \$
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre	24 000,00 \$
Comité chômage de Montréal	52 958,00 \$
Comité d'action de Parc Extension	13 000,00 \$
Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun inc.	28 047,00 \$
Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga-Maisonneuve	40 000,00 \$
Comité de logement Rosemont	43 345,00 \$

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, en date du 31 mars 2005

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 1 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

#### PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits

##### Région 06 - Montréal

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis	25 000,00 \$
Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	67 688,00 \$
Comité du logement du Plateau Mont-Royal inc.	27 044,00 \$
Comité logement Ahuntsic-Cartierville	43 699,00 \$
Comité logement de La Petite Patrie inc.	18 422,00 \$
Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (région 06 A)	94 661,00 \$
Comité-Chômage de l'est de Montréal	45 700,00 \$
Comité-Logement centre-sud de Montréal	63 580,00 \$
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	118 633,00 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) du Québec inc.	50 054,00 \$
Conseil pour la protection des malades (CPM)	76 633,00 \$
D.E.S. Action Québec	10 000,00 \$
Développement québécois de la sécurité des femmes	70 000,00 \$
Entraide logement Hochelaga-Maisonneuve	40 000,00 \$
Ex aequo	131 806,00 \$
F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles	45 000,00 \$
Fédération des femmes du Québec	71 774,00 \$
Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	104 950,00 \$
Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement	119 633,00 \$
Force jeunesse inc.	28 000,00 \$
Forum des citoyens aînés de Montréal	60 337,00 \$
Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	57 450,00 \$
Front d'action populaire en réaménagement urbain FRAPRU inc.	110 404,00 \$
Groupe d'études et d'actions urbaines du Montréal métropolitain inc.	12 511,00 \$
Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	43 544,00 \$
Infologis de l'est de l'île de Montréal	43 999,00 \$
Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec	42 993,00 \$
Jeunesse ouvrière chrétienne région de Montréal	15 000,00 \$
La fédération des mouvements personne d'abord du Québec inc.	104 133,00 \$
La fondation pour aider les travailleuses et les travailleurs accidentés (F.A.T.A.)	56 276,00 \$
La ligue des droits et libertés	66 901,00 \$
La ligue des Noirs du Québec	33 000,00 \$
L'assemblée des travailleurs et travailleuses accidentés du Québec (A.T.T.A.Q.)	40 000,00 \$
L'association des groupes d'interventions en défense de droits en santé mentale du Québec	90 000,00 \$
L'association féminine d'éducation et d'action sociale	104 601,00 \$
Les frères et soeurs d'Émile Nelligan	57 633,00 \$
Ligue des femmes du Québec	18 000,00 \$
Mouvement action justice	28 000,00 \$
Mouvement action-chômage de Montréal inc.	22 369,00 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

### PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits

#### Région 06 - Montréal

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi	38 000,00 \$
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec inc.	134 855,00 \$
Mouvement des personnes d'abord de Montréal	54 305,00 \$
Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.)	25 865,00 \$
Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS - Montréal)	13 154,00 \$
Organisation d'éducation et d'information logement de Côte des Neiges	25 399,00 \$
Organisation populaire des droits sociaux-région Montréal (O.P.D.S.-R.M.)	21 152,00 \$
P.O.P.I.R. inc.	51 186,00 \$
Regroupement autonome des jeunes (R.A.J.) du Québec	16 410,00 \$
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM	105 137,00 \$
Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)	110 675,00 \$
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	115 052,00 \$
Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain	94 661,00 \$
Regroupement des usagers du transport adapté de la CUM inc.	66 940,00 \$
Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	53 692,00 \$
Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)	44 500,00 \$
Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite Bourgogne inc.	10 583,00 \$
Société logique inc.	72 233,00 \$
Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	48 000,00 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	55 000,00 \$
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal	61 278,00 \$
Transport 2000 Québec	38 000,00 \$
Union des consommateurs	113 775,00 \$
Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (U.T.T.A.M.)	45 380,00 \$
	<b>5 393 577,00 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 7 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 07 - Outaouais**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Action santé Outaouais	40 000,00 \$
Alliance autochtone région II - Pontiac Gatineau-Labelle inc.	12 000,00 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	55 000,00 \$
Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau	35 436,00 \$
Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais	15 727,00 \$
Association pour la défense des droits sociaux, Hull	39 461,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR) section Gatineau inc.	8 803,00 \$
Droits-Accès de l'Outaouais	85 000,00 \$
Jeunesse ouvrière chrétienne de Gatineau-Hull	8 803,00 \$
L'association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais	67 311,00 \$
Logement occupe	54 726,00 \$
Mouvement des travailleuses et travailleurs chrétiens et chrétiennes, section Outaouais	8 803,00 \$
Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (R.A.P.H.O.)	62 896,00 \$
Table-Ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais	37 650,00 \$
	<b>531 616,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 - 8 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits</b>	
<b>Région 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Alliance autochtone région 01 Témiscaming - Abitibi 2001 inc.	12 000,00 \$
Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or	28 000,00 \$
Association pour personnes handicapées visuelles de Rouyn-Noranda	13 196,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section valdorienne	18 000,00 \$
L'association coopérative d'économie familiale de l'Abitibi-Témiscamingue	49 865,00 \$
R.A.I.D.D. - A.T. Ressource d'aide et d'informations en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	85 000,00 \$
R.E.P.A.S. de Rouyn-Noranda	33 000,00 \$
Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, R.A.P.H.A.T.	62 896,00 \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	55 000,00 \$
Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)	53 453,00 \$
Regroupement des chômeurs et chômeuses de l'Abitibi-Témiscamingue	40 177,00 \$
Regroupement des sans emplois de l'Abitibi-Témiscamingue	42 665,00 \$
	493 252,00 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 1 - 9 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 09 - Côte-Nord**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Alliance autochtone Côte-Nord - région 5	12 000,00 \$
Groupe Nord côtier de défense des droits en santé mentale	85 000,00 \$
L'association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord inc.	57 139,00 \$
Le centre de recherche et d'information en consommation (C.R.I.C.), Port-Cartier	52 178,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord inc.	63 375,00 \$
Table de concertation des associations de personnes handicapées de la Côte-Nord (La C.A.P.H.)	73 604,00 \$
Table des groupes populaires de Baie-Comeau-Hauterive	43 729,00 \$
	<b>387 025,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 1 -11 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits</b>	
<b>Région 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Droits devant	33 000,00 \$
Droits et recours en santé mentale, Gaspésie-Les-Îles	97 000,00 \$
FADOQ région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	10 353,00 \$
La démolée	40 000,00 \$
La table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles	55 000,00 \$
Mouvement action chômage Pabok inc.	34 442,00 \$
Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie (Îles-de-la-Madeleine)	65 896,00 \$
	<b>335 691,00 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -12 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 12 - Chaudière-Appalaches**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Aide aux travailleurs accidentés, ATA	38 474,00 \$
Association coopérative d'économie familiale Amiante - Beauce - Etchemins	60 311,00 \$
Association coopérative d'économie familiale Lévis-Lauzon	49 411,00 \$
Association de défense des droits sociaux (A.D.D.S.) de la Rive-Sud	20 000,00 \$
Association des locataires de Thetford Mines inc.	39 510,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section L'Islet-Nord inc.	1 052,00 \$
Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région de L'Amiante	50 438,00 \$
Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière inc.	31 010,00 \$
L'A-Droit de Chaudière-Appalaches	85 000,00 \$
Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches	62 896,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	55 000,00 \$
	<b>493 102,00 \$</b>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -13 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 13 - Laval**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	63 516,00 \$
Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	21 991,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Laval	23 350,00 \$
L'en-droit de Laval	85 000,00 \$
Mouvement personne d'abord de Laval	58 506,00 \$
Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL)	83 602,00 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	55 000,00 \$
	<u>390 965,00 \$</u>

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -14 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 14 - Lanaudière**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Action populaire des Moulins	30 129,00 \$
Association coopérative d'économie familiale de la région Lanaudière	101 539,00 \$
Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière	40 103,00 \$
Association des travailleurs accidentés Brandon d'Autray inc.	28 000,00 \$
Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin	40 000,00 \$
Association des travailleurs, travailleuses accidentés de Joli-Mont	37 119,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section des Moulins inc.	30 851,00 \$
Association québécoise de la fibromyalgie	55 000,00 \$
Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Brandon	43 172,00 \$
Comité régional des assistés sociaux de Lanaudière	41 414,00 \$
Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne	33 468,00 \$
Le mouvement des personnes d'abord de Joliette	43 091,00 \$
Le regroupement des assistés sociaux de Joliette métropolitain (R.A.S.J.M.)	30 000,00 \$
Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (M.E.P.A.L.)	54 212,00 \$
Pleins droits de Lanaudière inc.	85 000,00 \$
Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière	36 200,00 \$
Société québécoise de la Trisomie-21	40 000,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	55 000,00 \$
Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière	62 896,00 \$
	<b>887 194,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -15 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 15 - Laurentides**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides	89 105,00 \$
Carrefour d'actions populaires de St-Jérôme	74 557,00 \$
Droits et obligations des sans emploi	40 000,00 \$
Droits et recours Laurentides inc.	85 000,00 \$
Mouvement des personnes d'abord de la Vallée de la Rouge	29 915,00 \$
Mouvement des personnes d'abord de Lachute	14 000,00 \$
Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	32 000,00 \$
Mouvement personne d'abord de Saint-Eustache	32 000,00 \$
Mouvement personne d'abord de Ste-Agathe-des-Monts	28 368,00 \$
Mouvement personne d'abord de St-Jérôme et ses environs	9 000,00 \$
Regroupement des mouvements personne d'abord des Laurentides	9 000,00 \$
Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides	72 896,00 \$
Regroupement pour les droits des assistés sociaux, Mont-Laurier	23 803,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	55 000,00 \$
	<b>594 644,00 \$</b>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -16 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD** Soutien à la défense collective des droits

Région 16 - Montérégie

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

1 414 913,00 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 1 -17 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 17 - Centre-du-Québec**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francis	61 109,00 \$
Association des groupes d'éducation populaire autonome, Centre-du-Québec	53 672,00 \$
Association des locataires des Bois-Francis	37 582,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Drummondville inc.	39 285,00 \$
C.D.P.A.S.-VICTO (Comité pour les droits des personnes assistées sociales)	40 714,00 \$
La table de concertation du mouvement des femmes Centre du Québec	55 000,00 \$
Le regroupement des sans-emploi de la MRC de L'Érable	33 000,00 \$
Mouvement des personnes d'abord de Drummondville	45 355,00 \$
R.D.D.S. Regroupement de défense des droits sociaux du district de Drummond	37 918,00 \$
RATTACQ Regroupement d'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés du Centre du Québec	47 228,00 \$
Regroupement des sans-emplois de Victoriaville	49 643,00 \$
Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (région 17)	62 896,00 \$
Regroupement pour la défense des droits sociaux (R.D.D.S.) de la région de Nicolet inc.	37 918,00 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	55 000,00 \$
	<u>656 320,00 \$</u>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 - 1 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

<b>PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>	
<b>Région 01 - Bas-Saint-Laurent</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Corporation de développement communautaire du K.R.T.B.	3 150,00 \$
Maison Élisabeth-Turgeon pour les familles	2 500,00 \$
Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	3 960,00 \$
	<b>9 610,00 \$</b>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 - 3 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>	
<b>Région 03 - Capitale-Nationale</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	2 500,00 \$
Centre d'action bénévole de Québec inc.	30 000,60 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	3 000,00 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	13 500,00 \$
Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec - Chaudière-Appalaches (FROHQC)	4 500,00 \$
Patro de Charlesbourg inc.	24 193,80 \$
Plan Nagua inc.	22 500,00 \$
Regroupement des personnes handicapées visuelles (régions 03-12)	4 500,00 \$
	<u>104 694,40 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 3 - 4 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

<b>PROGRAMME SPD</b>	Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome
----------------------	---

Région 04 - Mauricie

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Centre des femmes L'héritage	2 000,00 \$
Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	4 100,00 \$
	6 100,00 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

80

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 - 5 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>	
<b>Région 05 - Estrie</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.	39 600,00 \$
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	20 610,00 \$
Élixir ou L'assuétude d'Ève	22 500,00 \$
	<hr/>
	<u>82 710,00 \$</u>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 06 - Montréal**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement (ASEED)	31 500,00 \$
Association des haltes-garderies communautaires du Québec AHGCQ	36 000,00 \$
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec	3 500,00 \$
Association des services de réhabilitation sociale du Québec inc.	1 500,00 \$
Association L'amitié n'a pas d'âge	15 750,00 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) inc.	39 960,00 \$
Association québécoise de l'encéphalomyélite myalgique	19 800,00 \$
Association québécoise des centres communautaires pour aînés	19 800,00 \$
Centre Berthiaume-Du Tremblay	630,00 \$
Centre de formation populaire C.F.P.	4 000,00 \$
Comité des femmes du Haut-Anjou	5 000,00 \$
Comité-Logement centre-sud de Montréal	31 500,00 \$
Conseil communautaire de Côte-des-Neiges et Snowdon	2 600,00 \$
Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	3 500,00 \$
Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	31 500,00 \$
Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	4 000,00 \$
La ligue des droits et libertés	2 000,00 \$
La ligue des droits et libertés	17 280,00 \$
Le journal de la rue	40 500,00 \$
Leucan inc.	9 000,00 \$
Nourri-Source - Montréal	3 000,00 \$
Radio Centre-Ville Saint-Louis	18 000,00 \$
Regroupement des auberges du coeur du Québec	40 500,00 \$
Regroupement des auberges du coeur du Québec	2 500,00 \$
Regroupement québécois du parrainage civique	36 000,00 \$
Relais-Femmes	67 500,00 \$
Relais-Femmes	6 000,00 \$
Réseau de l'action bénévole du Québec	100 000,00 \$
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	3 000,00 \$
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	17 550,00 \$
Société de développement communautaire de Montréal, (SODECM)	4 000,00 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	13 500,00 \$
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal	9 000,00 \$
	<b>639 870,00 \$</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 - 8 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

<b>PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>	
<b>Région 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue	11 250,00 \$
	<u>11 250,00 \$</u>

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 3 - 9 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

**PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 09 - Côte-Nord**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Association des côtiers de la Basse Côte-Nord inc.	4 000,00 \$
Association des côtiers de la Basse Côte-Nord inc.	31 500,00 \$
Le module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles	7 200,00 \$
Table de concertation régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Côte-Nord	6 615,00 \$
	49 315,00 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 -12 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

<b>PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>	
<b>Région 12 - Chaudière-Appalaches</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Corporation de développement communautaire de Lévis	27 000,00 \$
Regroupement des proches aidants de Bellechasse	25 200,00 \$
	<u>52 200,00 \$</u>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 3 -14 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPD** Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome  
Région 14 - Lanaudière

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole

22 050,00 \$

22 050,00 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 9 - 7 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache**

**Région 07 - Outaouais**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Centre d'artisanat d'Otter Lake inc.	8 803,00 \$
Corporation de développement communautaire de Pontiac	18 000,00 \$
Corporation de développement communautaire Rond Point	60 000,00 \$
Option femmes emploi	28 000,00 \$
	<u>114 803,00 \$</u>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 9 - 8 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

<b>PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache</b>	
<b>Région 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Comité d'éducation pop de Rivière-Héva	6 227,00 \$
Corporation de développement communautaire d'Amos	60 000,00 \$
La corporation de développement de Guyenne	5 055,00 \$
	<u>71 282,00 \$</u>

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31A - ( 9 -11 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache**

**Région 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Comité d'éducation populaire autonome de St-Godefroi	6 599,00 \$
Comité d'éducation populaire autonome, secteur Matapédia	10 040,00 \$
Oeuvres communautaires gaspésiennes inc.	7 483,00 \$
	24 122,00 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 9 -12 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache**

**Région 12 - Chaudière-Appalaches**

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Au point... où j'en suis	16 000,00 \$
Centre J'ai du génie	12 000,00 \$
Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire Bellechasse	36 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de L'Amiante	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de Lévis	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de Lotbinière inc.	60 000,00 \$
La ressourcerie de Lotbinière	10 000,00 \$
Ouvre ton coeur à l'espoir	10 000,00 \$
	<b>324 000,00 \$</b>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 9 -15 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.

**PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache**

**Région 15 - Laurentides**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	56 000,00 \$
Fonds d'emprunt communautaire féminin	56 000,00 \$
Projets communautaires des Laurentides	28 000,00 \$
	140 000,00 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche                      31A - ( 9 -16 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

**PROGRAMME SPA    Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache**

**Région 16 - Montérégie**

*Nom de l'organisme*

*Subventions versées*

Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de La Haute-Yamaska	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire des Maskoutains (C.D.C. des Maskoutains)	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire du Haut-St-Laurent	60 000,00 \$
La corporation de développement communautaire de Longueuil inc.	60 000,00 \$
Maison d'animation populaire de Sorel incorporée	15 068,00 \$

555 068,00 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

102

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31A - ( 9 -17 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes subventionnés ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2004-2005.
--------------	---

<b>PROGRAMME SPA Soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache</b>	
<b>Région 17 - Centre-du-Québec</b>	
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Subventions versées</i>
Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire de L'Érable inc.	60 000,00 \$
Corporation de développement communautaire des Bois-Francis inc.	86 314,00 \$
Corporation de développement communautaire Drummond inc.	68 997,00 \$
Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	60 000,00 \$
Les groupes populaires associés de Drummond inc.	26 075,00 \$
Table nationale des corporations de développement communautaire	88 000,00 \$
	<u>449 386,00 \$</u>

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF31B

### Titre

Dans chacun des programmes :  
politique et critères d'attribution des subventions

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### *Critères d'admissibilité aux programmes*

- Être un organisme sans but lucratif légalement constitué en vertu de la 3<sup>e</sup> partie de la loi sur les compagnies du Québec ou de la 2<sup>e</sup> partie de la Loi sur les corporations canadiennes si la majorité des activités se déroule au Québec;
- démontrer un enracinement dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques.
  
- De plus, l'organisme ou le regroupement d'organismes doit avoir une mission en action communautaire autonome, c'est-à-dire :
  - avoir été constitué à l'initiative de la communauté;
  - poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale;
  - faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée, c'est-à-dire entre autres agir sur les causes des situations problématiques et intervenir auprès d'une catégorie de personnes ou de diverses populations plutôt qu'uniquement auprès de ses membres;
  - être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

#### *Facteurs d'exclusion aux programmes*

Sont exclus des programmes :

- les organismes ou les regroupements d'organismes dont les activités ne s'apparentent pas à l'action communautaire autonome, tels les fondations engagées en priorité dans la collecte et la redistribution de fonds et tout organisme ou regroupement d'organismes dont la mission ou les activités sont de nature politique partisane, religieuse, syndicale ou professionnelle;
- les demandes visant à combler un déficit accumulé de même que celles visant l'achat ou la rénovation de biens immobiliers et de véhicules de transport.

#### *Programme de soutien à la défense collective des droits*

Le programme vise à soutenir et à consolider financièrement, à partir du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, au palier national, les organismes et les regroupements d'organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits.

La défense collective des droits se manifeste, entre autres, par une action politique non partisane, par la représentation des personnes lésées auprès de différentes instances, par la mobilisation sociale et par l'éducation populaire autonome.

Le soutien financier de l'organisme est versé dans le cadre d'une entente triennale signée avec le SACA, sous la forme d'un montant forfaitaire pour assurer une partie des coûts admissibles relatifs à l'accomplissement de la mission globale de l'organisme ou du regroupement d'organismes.

### ***Critères d'appréciation de la demande***

- La définition de la défense collective des droits s'applique à l'organisme ou au regroupement d'organismes;
- le rayonnement dans la communauté, les activités ou les services offerts par l'organisme ou le regroupement ainsi que les modes d'intervention;
- l'intensité de la vie associative de l'organisme ou du regroupement d'organismes;
- l'équité entre les organismes comparables;
- le besoin de consolidation ou de développement de l'organisme ou du regroupement d'organismes;
- le réalisme des prévisions budgétaires présentées;
- les démarches faites pour assurer la diversité des contributions financières, les prêts de personnel ainsi que les prêts de ressources matérielles et techniques;
- l'étendue du territoire et la densité démographique et l'éloignement des centres décisionnels;
- la présence d'autres organismes ou de regroupements d'organismes ayant la même mission et offrant les mêmes activités auprès des mêmes personnes visées.

### ***Programme de soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome***

Le programme a pour but de favoriser la réalisation de projets ponctuels et d'activités spéciales visant le développement et le rayonnement de l'expertise québécoise en matière d'action bénévole et d'action communautaire autonome aux paliers local, régional, national ou international. Les projets présentés doivent prioritairement s'adresser aux acteurs du milieu communautaire afin de les outiller dans la pratique de leurs actions. Ils sont d'une durée d'une année.

Pour l'exercice 2004-2005, les projets présentés dans le cadre de ce programme doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- Expérimentation et autoévaluation au sein des organismes communautaires;
- Formation et perfectionnement en gestion en milieu communautaire;
- Soutien et recrutement des bénévoles;
- Promotion de l'action bénévole.

Les projets qui s'inscrivent dans les activités régulières de l'organisme sont exclus.

Le soutien financier est octroyé en deux versements : le premier, qui représente 90 % du montant global accordé, sera versé après la signature du protocole d'entente par le SACA et le solde sera payé après le dépôt du rapport final du projet.

### **Critères d'appréciation de la demande de soutien financier**

L'analyse des projets présentés par l'organisme ou le regroupement d'organismes s'appuiera sur les critères d'appréciation suivants :

- les caractéristiques du projet;
- les objectifs;
- les activités et l'originalité;
- le réalisme de la planification et la pertinence des activités prévues;
- la capacité de l'organisme ou du regroupement d'organismes à réaliser le projet;
- les retombées du projet sur le développement de l'action communautaire et sur les pratiques des acteurs au sein des organismes;
- la diversité des contributions financières et les prêts de personnel, de ressources matérielles et techniques;
- l'étendue du territoire et la densité démographique;
- l'originalité du projet;
- les disponibilités financières du programme.

***Programme de soutien aux organismes et regroupements d'organismes sans port d'attache***

Le programme s'adresse aux organismes et aux regroupements qui ont déjà conclu une entente triennale avec le SACA ou seront référés par un ministère au 1<sup>er</sup> avril 2004 dans le cadre de l'opération transfert des organismes communautaires.

L'objectif visé par le programme est de permettre aux organismes et aux regroupements financés en 2003-2004 au sein de l'appareil gouvernemental et qui sont sans port d'attache d'être soutenus financièrement.

Aucune nouvelle demande n'est acceptée dans ce programme.

Le soutien financier de l'organisme est versé dans le cadre d'une entente triennale signée avec le SACA.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée

### Répartition régionale

#### Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec

##### ÉTAT DES DEMANDES INITIALES REFUSÉES PAR PROGRAMME ET PAR RÉGION

RÉGIONS	Nombre de demandes initiales refusées au programme DDD	Nombre de demandes initiales refusées au programme SPD	Nombre de demandes initiales refusées au programme SPA
01 - Bas-Saint-Laurent	2	8	0
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	6	17	0
03 - Capitale-Nationale	9	20	0
04 - Mauricie	3	15	0
05 - Estrie	5	9	0
06 - Montréal	20	72	0
07 - Outaouais	3	8	0
08 - Abitibi-Témiscamingue	4	5	0
09 - Côte-Nord	2	5	0
10 - Nord-du-Québec	1	1	0
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	2	6	0
12 - Chaudière-Appalaches	4	7	0
13 - Laval	0	5	0
14 - Lanaudière	3	18	0
15 - Laurentides	2	7	0
16 - Montérégie	13	16	0
17 - Centre-du-Québec	0	6	0
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>225</b>	<b>0</b>

Total des demandes initiales refusées

304

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, en date du 31 mars 2005

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 1 - 1 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé  
                 une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD**    **Soutien à la défense collective des droits**

**Région 01 - Bas-Saint-Laurent**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

01-00-4909

Coalition témiscouataine pour l'enrichissement collectif

01-00-5265

Comité logement Rivière-du-Loup

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 1 - 2 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits**

**Région 02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

02-01-2176	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Alma inc.
02-00-4903	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section St-Félicien
02-01-2636	Comité de l'environnement de Chicoutimi
02-00-4267	Mouvement action chômage Saguenay-Lac-St-Jean
02-00-4915	Regroupement régional de citoyennes et citoyens pour la sauvegarde de l'environnement
02-01-0874	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria Chapdelaine

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 3 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME DDD</b>	<b>Soutien à la défense collective des droits</b>
----------------------	---

**Région 03 - Capitale-Nationale**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

03-00-5264	Avocats sans frontières Québec
03-01-1482	Carrefour familial des personnes handicapées
03-00-4182	Confédération des associations latino-américaines de Québec
03-00-5266	Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré
03-00-4036	Groupe femmes, politique et démocratie
03-05-2201	Jeunesse ouvrière chrétienne région de Québec
03-00-5020	Regroupement des utilisateurs du transport adapté - Québec
03-01-3447	Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix
03-01-2829	Réseau du forum social de Québec Chaudière-Appalaches

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006****DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche                                    31C - ( 1 - 4 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

**PROGRAMME DDD    Soutien à la défense collective des droits****Région 04 - Mauricie***Numéro de  
l'organisme**Nom de l'organisme*

04-01-2643

H.S.I. Handicaps soleil inc.

04-05-2288

La société Alzheimer de la Mauricie

04-01-3545

Maison de la famille du Bassin de Maskinongé

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C - ( 1 - 5 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD** Soutien à la défense collective des droits

Région 05 - Estrie

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

05-01-0888	Association Épilepsie-Estrie inc.
05-01-3661	Association estrienne pour l'information et la formation des aînés et aînées (AEIFA)
05-01-3261	Espace-Estrie
05-00-4421	Promotion des estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.E.P.I.N.E.S.)
05-00-5122	RAPPEL Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du Haut-Bassin de la St-François

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C - ( 1 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

### PROGRAMME DDD Soutien à la défense collective des droits

#### Région 06 - Montréal

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

06-00-5124	Actions Bethel du Canada (ABC)
06-00-5256	Association des bénévoles Huaguang
06-00-5249	Association des secondes épouses et conjointes du Québec inc.
06-00-4765	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Hochelaga-Maisonneuve inc.
06-01-2947	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants
06-00-5329	Centre d'action populaire de solidarité du Québec inc.
06-00-3981	Centre de ressources familiales du Québec
06-00-3909	Centre famille & ressource A.D.D.
06-00-5019	Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal
06-00-5253	Comité logement de Lachine
06-00-4908	Comité logement de Montréal-Nord
06-00-4118	Femmes averties
06-00-4906	Forum d'action des communautés culturelles
06-00-4397	Groupe maman, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel
06-00-5259	L'ACAUSE ( L'association communautaire d'aide et d'union des sans-emploi)
06-00-5112	Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
06-00-5258	Regroupement des organismes pour aînés et aînées du sud-ouest de Montréal (ROPASOM)
06-00-5268	Réseaux pour l'avenir WSEP
06-03-2794	Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)
06-00-5254	Table de concertation en violence conjugale de Montréal

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 7 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD**    **Soutien à la défense collective des droits**

**Région 07 - Outaouais**

<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>
07-00-4205	Alliance autochtone local 18 Maniwaki inc.
07-00-4360	Groupe communautaire Deschênes
07-00-3820	La maison Alonzo Wright

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 8 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME DDD</b>	<b>Soutien à la défense collective des droits</b>
	<b>Région 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>
<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>

08-00-4897	Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
08-00-4420	AQDR-MRC Rouyn-Noranda
08-00-4437	L'association des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue
08-00-4522	Mouvement serein d'Abitibi-Est



## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 1 - 10 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé  
une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD**    Soutien à la défense collective des droits

**Région 10 - Nord-du-Québec**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

10-00-5250

Comité condition féminine Baie-James

1

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 11 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME DDD</b>	<b>Soutien à la défense collective des droits</b>
----------------------	---

**Région 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

11-00-5260  
11-01-1094

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) L'espoir des îles  
L'association des personnes handicapées du secteur CLSC L'estran inc.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 12 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME DDD</b>	<b>Soutien à la défense collective des droits</b>
	<b>Région 12 - Chaudière-Appalaches</b>
<b>Numéro de l'organisme</b>	<b>Nom de l'organisme</b>

12-01-1936	Fondation Lucille Perreault
12-00-4184	La section Lévis-Rive-Sud de l'A.Q.D.R.
12-00-4920	Mouvement Personne d'abord de Chaudière-Appalaches
12-00-4524	Vision femmes Beauce-Sartigan

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 14 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD** Soutien à la défense collective des droits

**Région 14 - Lanaudière**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

14-00-4033

Association pour l'air pur

14-00-4923

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR),  
section L'Assomption

14-01-1539

Centre d'entraide Mandeville inc.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 1 - 15 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME DDD**    **Soutien à la défense collective des droits**

**Région 15 - Laurentides**

<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>
15-00-4407	Regroupement des usagers du transport adapté de la MRC Rivière-du-Nord
15-00-5242	Regroupement des usagers du transport adapté des Patriotes

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 1 - 16 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME DDD</b>	<b>Soutien à la défense collective des droits</b>
----------------------	---

**Région 16 - Montérégie**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

16-05-2139	Association des devenus sourds et des malentendants du Québec secteur Sud-Ouest
16-01-1984	Association des personnes handicapées Sorel-Tracy inc.
16-01-3484	Association québécoise des troubles d'apprentissage de Bedford, section Brome-Missisquoi
16-00-5251	Centre de femmes "L'autonomie en soie"
16-00-4914	Comité de pleine indexation des retraités
16-00-4386	Conserfor de St-Hubert (Longueuil)
16-00-5257	Convergence femmes Roussillon (C.F.R.)
16-01-3171	Fondation Marie-Ève Saulnier
16-02-1832	La maison des jeunes de Beaujeu
16-01-2801	Maison de la famille valoise inc.
16-05-1871	Regroupement des accidentés de la Montérégie
16-00-4403	Regroupement des usagers du transport adapté des MRC Rouville et Vallée-du-Richelieu
16-00-4385	Réseau d'aide en droit social et du travail de Vaudreuil-Soulanges

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 3 - 1 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD**    **Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 01 - Bas-Saint-Laurent**

<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>
------------------------------	---------------------------

01-01-1989	Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent
01-01-3640	Centre de ressources en intervention populaire de l'Est inc.
01-00-5132	Centre-Accompagnement-Deuil-Soutien
01-00-4791	Comité d'éducation populaire Mitis-Neigette inc.
01-00-3890	Les grands amis de la région de Matane
01-01-1263	Maison des familles de la Matapédia
01-01-2847	Re-Source familles
01-00-5331	Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia inc.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 2 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD** Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome

**Région 02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

02-00-3837	Association de parents d'enfants ayant un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (A.P.E.D.A.H.) Sagamic
02-00-4358	Association de soutien et d'informations face à la douleur (A.S.I.D.)
02-01-1067	Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc.
02-01-2536	Centre d'action bénévole de Chicoutimi inc.
02-03-0666	Centre d'action bénévole L'atelier communautaire de St-Félicien
02-06-4681	Corporation de développement communautaire Lac Saint-Jean Est
02-00-4481	Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S. inc.
02-06-0265	La corporation de développement communautaire des Deux-Rives
02-01-1581	Le centre populaire de Roberval
02-00-5300	L'entreprise jeunesse de la maison des jeunes de Laterrière
02-02-2842	Local jeunes centre-ville de Chicoutimi
02-02-1790	Maison de jeunes de St-Prime
02-02-1313	Maison des jeunes (12-18) L'entre-parenthèse de Chambord
02-00-4682	Moisson d'Alma
02-01-1419	Parents-Branchés
02-01-0874	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria Chapdelaine
02-00-5356	Table régionale des organismes communautaires 02 (T.R.O.C. 02)

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 3 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
	<b>Région 03 - Capitale-Nationale</b>
<b>Numéro de l'organisme</b>	<b>Nom de l'organisme</b>

03-00-3872	Association des laryngectomisés de Québec inc.
03-00-4916	Association droits et drogues
03-01-2160	Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg
03-00-5327	Club des aînés Les Saules
03-00-4429	Comité logement d'aide aux locataires
03-00-5325	Échange repos
03-00-5326	Fonds Toxiaide inc.
03-00-4050	Handi A
03-01-1315	Joujouthèque Basse-Ville
03-01-1049	Le centre communautaire L'amitié inc.
03-01-3198	Le Centrespoir-Charlesbourg inc.
03-01-2170	Les amis et amis de la terre de Québec
03-00-4830	Les récollets inc.
03-00-5293	Les scouts du district de Québec inc.
03-01-1993	Ligue des droits et libertés - section de Québec
03-00-4454	Loisirs Lebourgneuf inc.
03-00-4160	Maison de Lauberivière, Aide aux adultes en difficulté
03-02-2342	Maison des jeunes de Duberger
03-00-5252	Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ)
03-05-3627	Table de concertation des organismes sociocommunautaires du territoire du CLSC La source, comté de Charlesbourg

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 4 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 04 - Mauricie**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

04-01-3202	Bulletin communautaire Le tour d'y voir
04-03-3500	Centre d'action bénévole Laviolette
04-00-5107	Centre de prévention suicide du Haut Saint-Maurice
04-01-2866	Centre de ressources pour la naissance région Mauricie inc.
04-00-4537	Comité de concertation pour personnes handicapées du Trois-Rivières métropolitain
04-04-1601	Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec
04-05-2145	Épilepsie Mauricie Centre du Québec
04-00-4873	Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie
04-01-3271	La cité des mots
04-01-3271	La cité des mots
04-00-4099	La fenêtre, Centre d'accès aux arts
04-00-4839	Service d'aide au consommateur-région 04
04-00-4839	Service d'aide au consommateur-région 04
04-00-4839	Service d'aide au consommateur-région 04
04-00-4839	Service d'aide au consommateur-région 04

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C - ( 3 - 5 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 05 - Estrie**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

05-00-5334	Association des accidentés cérébraux de l'Estrie
05-01-2895	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Estrie (05) inc.
05-03-0734	Carrefour du partage de Magog, Centre d'action bénévole inc.
05-01-1873	Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke
05-00-5354	Les grands frères et grandes soeurs de l'Estrie inc.
05-00-5355	Maison des jeunes Le point tournant de St-Denis-de-Brompton
05-00-5122	RAPPEL Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du Haut-Bassin de la St-François
05-00-5335	Secours-Amitié (Estrie) inc.
05-00-4507	Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C - ( 3 - 6 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 06 - Montréal**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

06-01-1339	"La maison des enfants" de l'Île de Montréal
06-00-5276	Archives populaires de Pointe St-Charles
06-00-5271	Association d'entraide Ville-Marie inc.
06-05-2311	Association des aides familiales du Québec
06-00-5256	Association des bénévoles Huaguang
06-05-1492	Association des haltes-garderies communautaires du Québec AHGCQ
06-01-2582	Association des locataires "Triangle Crémazie"
06-04-3476	Association des médias écrits communautaires du Québec
06-00-4331	Association du syndrome de Usher du Québec
06-01-1907	Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis
06-01-1907	Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis
06-05-1469	Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au post-secondaire (AQEIPS)
06-12-2406	Ateliers d'éducation populaire du Plateau
06-00-5342	Café 18-30 d'Ahuntsic
06-01-1147	Carrefour des femmes d'Anjou
06-00-5340	Carrefour d'interventions socio-culturelles (CISC)
06-00-4382	Centre africain de développement et d'entraide inc.
06-00-4442	Centre Berthiaume-Du Tremblay
06-01-2256	Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoît
06-00-5341	Centre communautaire Cefedi
06-00-5329	Centre d'action populaire de solidarité du Québec inc.
06-01-2372	Centre d'animation St-Pierre de Montréal inc.
06-00-5247	Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco
06-00-5290	Centre d'écoute téléphonique et de renseignements des gais et lesbiennes du Québec inc.
06-01-2383	Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal inc.
06-01-1292	Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou
06-00-5344	Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC)
06-00-4819	Comité aviseur de l'action communautaire autonome
06-00-4913	Comité chrétien pour les droits humains en Amérique Latine
06-01-1325	Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal
06-00-3938	Communautaire
06-00-5299	Concert'action Lachine
06-04-0100	Confédération des organismes familiaux du Québec inc.
06-00-5274	Corporation Haal
06-01-0002	Croix-Rouge canadienne
06-04-1211	F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles
06-00-4029	Fédération québécoise des sociétés Alzheimer
06-00-5306	Festival international de reggae de Montréal inc.
06-00-5246	Fondation Pride
06-00-5348	Institut du nouveau monde
06-00-5345	Institut Kurde de Montréal
06-00-5332	INTER-CEP, L'alliance des centres d'éducation populaire
06-06-0871	La CDC de la Pointe, région est de Montréal
06-00-5352	La fondation des accidentés de la route (FAR)
06-00-5275	La magnétothèque
06-01-2601	La place des enfants
06-01-3798	L'association volontaire de Chinois du Québec
06-01-3798	L'association volontaire de Chinois du Québec
06-00-4683	Le club de l'âge d'or « Le dragon d'or »

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche

31C - ( 3 - 6 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD** Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome

Région 06 - Montréal

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

06-12-2405	Le comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri
06-01-2571	Le journal de la rue
06-00-3962	Les enfants de Béthanie
06-00-5347	Maison Sam X
06-01-0822	Moisson Montréal inc.
06-00-4834	Objectif Sécurité action (OSA Anjou)
06-01-3671	Oeuvres humanitaires du salut (O.H.S.)
06-05-0269	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM
06-04-2901	Regroupement des organismes des sourds du Québec
06-00-4838	Regroupement des organismes volontaires d'éducation populaire (ROVEP) inc.
06-04-1858	Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles (P.R.A.S.A.B.)
06-01-1425	Regroupement jeunesse en marche du Québec
06-01-3135	Rencontres-Cuisines
06-01-2464	Repère (Relation d'entraide pour une paternité renouvelée)
06-00-5301	Répit Providence, Maison Hochelaga-Maisonneuve
06-00-4376	Réseau "Femmes africaines, horizon 2015 (FAH 2015)"
06-00-4787	Réseau de l'action bénévole du Québec
06-05-2213	ROCQLD, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
06-05-2213	ROCQLD, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
06-00-5351	Service d'aide communautaire Anjou inc.
06-05-1296	Solidarité Mercier-Est
06-00-5291	Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec
06-04-1383	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 7 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD**    **Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 07 - Outaouais**

<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>
------------------------------	---------------------------

07-01-2812	Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais
07-00-5304	Association des sportifs de Templeton-Ouest inc.
07-00-4065	Association pour personnes souffrant de douleur chronique
07-00-4377	Centre Parents-Enfants de la Haute-Gatineau
07-00-4094	Corporation de développement communautaire de Pontiac
07-01-3683	Maison de l'amitié de Hull
07-00-5343	Mouvement personne d'abord vallée de la Gatineau
07-00-4461	Regroupement des organismes communautaires de référence du Québec (ROCRQ) inc.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 8 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
	<b>Région 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>
<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>

08-06-0518	Corporation de développement communautaire d'Amos
08-01-3547	Les grands frères et grandes soeurs de l'Abitibi-Ouest
08-00-4950	Refuge jeunesse Malartic inc.
08-01-1862	Société Alzheimer de la Vallée de l'Or inc.
08-01-2633	Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 3 - 9 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 09 - Côte-Nord**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

09-00-5307	Association de développement touristique de Tête-à-la-Baleine
09-00-4998	Centre de jeunes La zone
09-00-5346	La popote roulante " Les délices maison"
09-00-5303	Radio communautaire Tête-à-la-Baleine
09-00-3968	Unité Domrémy de Baie-Comeau inc.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 10 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
	<b>Région 10 - Nord-du-Québec</b>
<i>Numéro de l'organisme</i>	<i>Nom de l'organisme</i>

10-00-3908

Maison des jeunes de Lebel-sur-Quévillon

1

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 11 )

**Titre**      Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD**    **Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

11-01-2616	Carrefour-Ressources
11-01-0323	Centre Accalmie
11-03-0819	Centre d'action bénévole Ascension Escuminac
11-01-1452	La maison Maguire pour personnes handicapées inc.
11-02-1213	Maison des jeunes de l'Île du Havre-Aubert
11-05-3160	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 12 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD** Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome

**Région 12 - Chaudière-Appalaches**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

12-03-0305	Centre d'action bénévole Concert'action
12-01-1946	Centre d'action bénévole-SERS
12-01-3768	Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny
12-01-0201	Club parentale Beauce-Centre
12-01-3724	Le havre, Regroupement des personnes atteintes de maladie mentale, région Amiante
12-01-1951	L'essentiel des Etchemins
12-01-0781	Télévision communautaire de la région de L'Amiante inc.

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 13 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 13 - Laval**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

13-01-2504	Centre communautaire "Le coumbite de Laval"
13-01-3653	Centre des femmes italiennes de Laval
13-00-5350	Centre d'études des besoins des communautés ethniques de Laval (CEBCEL)
13-00-4161	Jour-Arts
13-01-2544	Lumi - Vie

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche 31C - ( 3 - 14 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD** Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome

**Région 14 - Lanaudière**

*Numéro de  
l'organisme*

*Nom de l'organisme*

14-00-5338	Alphabus Lanaudière
14-00-5292	Association de chasse et pêche des Nymphes inc.
14-01-1541	Association des travailleurs, travailleuses accidentés de Joli-Mont
14-04-2422	Association québécoise de la fibromyalgie
14-00-5298	Chambre de commerce de St-Félix-de Valois
14-00-4448	Club de l'âge d'or de Lanoraie inc.
14-00-4199	COSE Lanaudière
14-01-2001	Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne
14-00-5336	La fourmée de pain d'épices
14-00-5241	La guilde du pain d'épices
14-00-5241	La guilde du pain d'épices
14-02-0660	La maison des jeunes, Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette
14-01-2212	L'association des personnes handicapées du secteur Joli-Mont inc.
14-01-3164	Les oeuvres de Galilée
14-00-4727	Maison des jeunes de Saint-Esprit de Montcalm inc.
14-00-3893	Source de vie de St-Gabriel inc.
14-00-4359	Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière (TROCFL)
14-00-4359	Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière (TROCFL)

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 15 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 15 - Laurentides**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

15-01-2564	6e jour inc.
15-01-1171	Carrefour d'actions populaires de St-Jérôme
15-00-4722	Centre de prévention du décrochage scolaire OMEGA
15-00-5353	Coeur d'ange
15-01-3251	Les papillons de Nomingue inc.
15-00-5305	Maison de la famille Argenteuil
15-01-0587	Moisson Basses-Laurentides

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 16 )

**Titre** Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**PROGRAMME SPD Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

**Région 16 - Montérégie**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

16-01-2821	Association des personnes aphasiques du Richelieu-Yamaska
16-01-2096	Association des personnes handicapées physiques de Cowansville et région
16-00-5349	Association des sports-loisirs pour aveugles
16-01-2182	Bonjour soleil, Regroupement de familles monoparentales
16-03-0539	Centre d'action bénévole L'actuel
16-01-3309	Comptoir-Partage La mie
16-06-1223	Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry
16-06-1844	Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu
16-01-1852	Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît
16-01-1934	Le centre d'information communautaire de St-Hyacinthe
16-00-5248	Le comité de développement Stanbridgeois
16-01-1152	Le foyer St-Antoine de Longueuil inc.
16-00-3925	Les barbaparents
16-00-5333	Ressources St-Jean-Vianney
16-00-4631	Société Alzheimer de Granby et région inc.
16-01-2394	Trait-D'union montérégien

## *ÉTUDE DES CRÉDITS 2005-2006*

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche 31C - ( 3 - 17 )

<b>Titre</b>	Dans chacun des programmes : liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
--------------	--

<b>PROGRAMME SPD</b>	<b>Soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome</b>
----------------------	--

**Région 17 - Centre-du-Québec**

*Numéro de l'organisme*

*Nom de l'organisme*

17-01-2635	Association sourds, malentendants Centre du Québec inc.
17-03-1976	Centre d'entraide "Contact" de Warwick
17-00-5330	Centre Normand Léveillé inc.
17-06-0312	Corporation de développement communautaire des Bois-Francis inc.
17-00-4326	Maison des jeunes de Wickham
17-00-4326	Maison des jeunes de Wickham

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RP32

### Titre

Copie des avis transmis au ministre ou au secrétariat par le comité aviseur de l'Action communautaire autonome en date du 31 mars 2005.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF33

### Titre

Actions posées et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l'action communautaire autonome et prévisions pour 2005-2006.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### 1. Contexte

- La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, a été adoptée le 4 juillet 2001 et lancée officiellement le 5 septembre.
- Le lancement de la politique a été accompagné d'une annonce de crédits supplémentaires, de 50 millions de dollars pour trois ans (2001-2002 à 2003-2004).
- La phase de mise en œuvre vise à rendre opérationnelles les différentes modalités de la politique et, à terme, de rendre effectif l'esprit de simplification et d'harmonisation des pratiques administratives.

#### 2. Les travaux de mise en œuvre de la politique gouvernementale

- Un plan d'action gouvernemental et un cadre de référence en matière d'action communautaire ont été adoptés en août 2004 afin de réaffirmer les orientations gouvernementales et de baliser les travaux d'harmonisation et de simplification des pratiques administratives au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.
- Le Comité interministériel de l'action communautaire représente tous les ministères et les organismes gouvernementaux concernés par le soutien financier aux organismes communautaires, soit plus d'une vingtaine.
- Des rencontres de ce Comité se sont tenues les 7 avril, 19 mai, 14 juin, 9 septembre, 14 octobre, 8 décembre 2004 ainsi que les 20 janvier et 3 mars 2005.
- Les membres du Comité interministériel ont collaboré aux travaux touchant l'évaluation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dont le terme est prévu pour l'automne 2006, ils ont contribué aux groupes de travail mis en place par le Secrétariat sur les besoins de formation, l'élaboration des profils régionaux et le suivi de la mise en œuvre de la politique gouvernementale et l'évaluation des besoins financiers ; ils ont de plus contribué à la réflexion globale sur le milieu communautaire.
- Un portrait de tous les organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec, par ministères, a été réalisé en 2002-2003. Depuis, il est mis à jour annuellement et a été bonifié. Il comprend maintenant l'ensemble du soutien gouvernemental versé à des organismes communautaires (soutien à la mission globale, entente de service et projets).
- Ce portrait sert de base à plusieurs opérations menées par le Secrétariat dont notamment, l'opération annuelle de concentration et de transfert du soutien financier, la recherche en vue de la rédaction des profils régionaux sur le soutien financier, le suivi des programmes de soutien financier.
- Les travaux de concertation avec le Comité aviseur de l'action communautaire autonome et le SACA ont cours depuis l'adoption de la politique gouvernementale. Plusieurs rencontres se sont déjà tenues entre des sous-comités du Comité aviseur et l'équipe du Secrétariat, notamment sur les programmes, l'évaluation de la politique, les profils régionaux et les besoins financiers des groupes communautaires. Le Comité aviseur a rencontré le ministre une fois au cours de la dernière année.

### 3. Les crédits dispensés

Le milieu communautaire encore cette année a pu profiter de retombées financières de la Politique gouvernementale. Pour l'exercice financier 2004-2005, un montant de 6 681 683 \$ a été distribué pour soutenir le milieu communautaire. De cette somme, 6 458 900 \$ ont été versés pour soutenir des organismes communautaires relevant d'autres ministères et organismes gouvernementaux alors que 222 783 \$ ont été remis aux organismes soutenus au Secrétariat à l'action communautaire autonome.

De plus, il faut considérer que les sommes additionnelles octroyées aux organismes sous la responsabilité du Secrétariat de 2001-2002 à 2003-2004 ont été rendues récurrentes grâce à la contribution du Ministère. Ainsi, le Secrétariat a maintenu les engagements de la Politique auprès des organismes qu'il soutient.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF34

### **T itre**

La liste de toutes les sociétés (OSBL) créées par le ministère et ses organismes ou par un ou des employé(s) du ministère ou de l'organisme pour les 5 dernières années.

### **E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucune société (OSBL) n'est créée par le Ministère. De plus, le Ministère ne détient pas d'information à savoir si des employés ont créé des sociétés (OSBL).

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre -2005-05-17

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF35

### **T itre**

Copie des mémoires, lettres et recommandations déposées au Registraire concernant le projet de la loi sur le droit associatif.

### **E xposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Question non pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre -2005-05-17

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : RPAF36

### Titre

Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles dans votre ministère ou organisme tel que prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Chapitre A-2.1)

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Conformément à l'article 16 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la liste de classement des ministères et organismes n'est disponible que par consultation sur place.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles -2005-05-11

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles  
- 2005-05-11